

Sommaire

<i>Introduction des travaux</i> : La sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat Jean-Pierre Finance, Conseiller au Cabinet du Ministre de l'Education Nationale Francine Demichel, Directrice de l'Enseignement Supérieur (MEN) Alain Costes, Directeur de la Technologie (Ministère de la Recherche) François Lefevre, Président du Réseau CURIE	p.3
<i>La sensibilisation à l'entrepreneuriat</i> Présentation d'expériences et débat avec la salle :	p.7
Table ronde : Animée par Michel Mudry, Président de l'Université d'Orléans, Vice-Président de la Commission de la Pédagogie et de la Formation Continue (CPU)	p.12
<i>L'accompagnement des porteurs de projet</i> : Présentation d'expériences et débat avec la salle :	p.17
Table ronde : Animée par Michel Pouchain, Président de l'Université Paris XIII, Président de la Commission des Questions sociales et de la Vie de l'Etudiant	p.21
<i>Grand témoin</i> : François Tavenas, Recteur de l'Université Laval, Québec	p.25
<i>Bilan et propositions</i> : Jean-Pierre Finance, Conseiller au Cabinet du Ministre de l'Education Nationale	p.28
<i>Conclusions des travaux</i> : André Legrand, Premier Vice-Président de la Conférence des Présidents d'Université Daniel Lebègue, Directeur Général de la Caisse des dépôts et consignations Christian Forestier, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Education Nationale	p.29
Annexe : liste des personnes présentes au colloque	p.32

Introduction des travaux

LA SENSIBILISATION DES ÉTUDIANTS À L'ENTREPRENEURIAT
par **Jean-Pierre Finance**

Conseiller au Cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale

Mesdames, Messieurs, chers collègues, je suis heureux d'ouvrir cette journée de travail sur cette problématique qu'est la sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat. Ce thème n'a été abordé que partiellement dans l'ensemble des actions lancées par les Ministères en direction d'une meilleure articulation entre, d'une part, le monde de l'enseignement et de la recherche, et d'autre part, le monde socio-économique. Nous allons tenter d'inciter aujourd'hui nos étudiants à s'engager dans la création d'entreprise. Le déclic qui nous a conduits à organiser cette journée s'est produit lors d'un



récent voyage au Québec au cours duquel nous avons pu mesurer l'ampleur des actions menées par nos collègues en direc-

tion de la création d'entreprises. Nous avons également été satisfaits de constater que plus de 80 fiches d'expériences nous sont parvenues lors de notre appel préparatoire à cette journée. De fait, nos Universités sont riches d'initiatives en faveur de la création d'entreprises !

En outre, le Professeur François Tavenas, Recteur de l'Université Laval, à Québec, nous a fait l'amitié d'être présent à cette journée et fera part de son point de vue sur ces questions, en tant que grand témoin.

Cette journée a été rendue possible par un partenariat entre la Caisse des dépôts et consignations, le Ministère de la Recherche et le Ministère de l'Éducation Nationale. Je voudrais remercier la Conférence des Présidents d'Université pour son rôle actif dans la préparation de cette journée, ainsi que tous les intervenants. Il ne fait aucun doute que cette journée sera un succès !

Introduction des travaux

LA SENSIBILISATION DES ÉTUDIANTS À L'ENTREPRENEURIAT

par **Francine Demichel**

Directrice de l'Enseignement Supérieur (MEN)

Un tel colloque n'aurait pu avoir lieu il y a quinze ans. Les esprits n'étaient alors pas mûrs pour cela et les préoccupations étaient tout autres. Aujourd'hui, les besoins de la société s'expriment nettement. L'innovation et les découvertes scientifiques sont de plus en plus rapides, de même que leur transfert dans la production. De plus, lorsque l'on passe à plus d'un million d'étudiants, il n'est plus possible de dire que l'Université ne forme que des enseignants. Elle forme des personnes qui entreront dans le monde de la production.

Pendant des années, les Universités se sont concentrées sur leurs problèmes d'accueil. Aujourd'hui, les effectifs sont stabilisés et les filières professionnelles sont en place. On a vu ainsi la création d'Instituts Universitaires professionnels depuis 10 ans, la création des DESS et l'apparition des licences professionnelles. Par conséquent, les préoccupations de la sortie des étudiants sur le monde du travail sont aujourd'hui devenues prédominantes. Lorsque nous accueillons un étudiant dans une filière, nous nous préoccupons de sa sortie. D'ailleurs, les étudiants eux-mêmes ont ce souci ! Les Universités opèrent actuellement une profonde mutation, consistant à assurer le débouché professionnel de l'étudiant. Certes, l'entrepreneuriat reste marginal, mais il se trouve dans le droit-fil de cette logique de création et de diffusion du savoir. L'entreprise est le lieu le plus pertinent pour amorcer cette sensibilisation à l'entrepreneuriat. Aussi, nous ne pouvons pas laisser cette sensibilisation seulement se développer en dehors de l'Université.

Par ailleurs, il existe aujourd'hui une demande étudiante fondamentale. Tout d'abord, l'étudiant "type" n'existe plus. La reproduction du cursus des parents est devenue extrêmement marginale. Les étudiants qui innoveront sont ceux qui mèneront l'aventure de l'entreprise. Ce sont eux que nous

devrons soutenir à l'avenir. Or les étudiants sont demandeurs d'une telle aide au montage de projets. En effet, l'entrepreneuriat ne concerne pas uniquement l'économie, mais peut s'étendre aux sec-

teurs culturels, sociaux ou touristiques. Nos formations doivent aider l'étudiant à gérer intelligemment son projet et à réguler son imagination, au-delà de l'apprentissage et de l'accumulation de savoirs. Il faut apprendre aux étudiants à prendre des risques.

Pour finir, les Universités devraient faire en sorte que tout étudiant, à un moment donné de son cursus, puisse bénéficier d'une sensibilisation à l'entrepreneuriat. Cette journée permettra de présenter des exemples d'actions en cours dans notre pays. Mais il faut aller au-delà et mettre en place, à titre expérimental, des formations spécialisées dites de "double compétence", à travers une formation spécialisée à un secteur d'activité combinée à une formation à la création et à la gestion d'entreprise. Il est vrai que tous les étudiants ne créeront pas une entreprise, ni forcément dès la fin de leurs études. Mais avec de telles formations, ils seront mieux armés lors de leur arrivée sur le marché du travail.

Cette démarche, que nous essayons de rendre centrale dans les établissements, restera dans un premier temps expérimentale. L'Université n'y perdra pas son âme, mais elle ne peut s'en désintéresser. Les Directions Ministérielles sont prêtes à aider, par des conseils, mais surtout par des moyens financiers, les initiatives qui pourraient voir le jour.



Introduction des travaux

LA SENSIBILISATION DES ÉTUDIANTS À L'ENTREPRENEURIAT

par **Alain Costes**

Directeur de la Technologie (Ministère de la Recherche)

J'agrée la totalité des propos de Francine Demichel. Elle a parlé d'esprit d'aventure, d'imagination, d'initiative et de prise de risque. Je crois que ces mots relèvent d'un nouvel état d'esprit que nous devons diffuser parmi les étudiants. Je crois également que c'est par la démonstration et par l'exemple que nous leur donnerons l'envie d'entreprendre.

Ce chantier est important pour la Direction de la Technologie. Il s'agit également d'un enjeu capital pour l'économie française et la création d'emplois. Nous devons détecter la créativité chez les jeunes et leur donner le goût d'entreprendre. Or notre pays connaît un déficit d'entrepreneurs. Nous devons donc mettre en place des actions et des formations et le faire, à terme, dès l'enseignement secondaire. La sensibilisation pourrait même s'étendre à l'enseignement primaire.

Par ailleurs, en dehors des cursus, nous devons nous intéresser aux activités extra-universitaires des étudiants. En organisant des journées et des manifestations, ils se confrontent en effet à la gestion de projets et à la gestion de micro-entreprises même temporaires.

En outre, notre débat de ce jour n'est pas uniquement national, il est au moins européen. Les autres pays membres débattent de problèmes analogues. Dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, plusieurs manifestations ont été organisées sur ce thème.

La Direction de la Technologie est prête à soutenir un projet d'Observatoire national des pratiques pédagogiques visant à la création d'entreprises.



Il faut inciter les étudiants à avoir, dans leur travail, un comportement d'entrepreneurs, quel que soit le secteur auquel ils se destinent. Cela suppose des méthodes pédagogiques innovantes. Pour ma part, je retiendrai les initiatives de la Direction de la Technologie, en particulier les 29 incubateurs existant au niveau national. Nous avons tenu à ce que ces incubateurs soient en grande partie intégrés aux laboratoires et aux grandes Universités, afin que les étudiants aient, à proximité de leur lieu d'études, un exemple d'activité économique.

Nous avons également lancé, il y a deux ans, le concours d'entreprises innovantes. Le troisième sera lancé en janvier 2001. Lors de la dernière édition, près de 2 000 dossiers nous étaient parvenus, ce qui démontre la pertinence d'une telle initiative !

Je terminerai en insistant sur l'importance de la formation des formateurs. En tant que Président d'Université, j'ai parfois ressenti que les jeunes étaient plus attirés par l'entrepreneuriat que leurs enseignants. Je propose donc d'organiser une journée sur le thème : " la sensibilisation des enseignants à l'entrepreneuriat " !

Introduction des travaux

LA SENSIBILISATION DES ÉTUDIANTS À L'ENTREPRENEURIAT

par **François Lefevre**

Président du Réseau C.U.R.I.E.

Les structures se situant à l'interface de l'Université et de l'entreprise, comme le réseau C.U.R.I.E., sont portées par la nouvelle dynamique qui a vu le jour au niveau ministériel. Je rappellerai cependant que, si nous sommes directement concernés, l'entrepreneuriat ne constitue que l'un des éléments de la valorisation de la recherche menée dans nos établissements.

Cette journée devrait permettre l'accroissement du nombre de projets d'entreprises innovantes. Mais cette sensibilisation doit être plus globale, dans la mesure où elle dépasse le concept de création d'entreprise innovante pour s'élargir à la création d'entreprise en général. Il s'agit également d'acculturer les étudiants à l'esprit d'entreprise et à la compétitivité, quel que soit leur secteur d'activité.

Si les structures d'interface ne se sont intéressées qu'à la création d'entreprises innovantes, nous savons que le succès face à ces nouveaux défis passe par une communication interne accrue, tant en qualité qu'en quantité.

La première préoccupation du réseau CURIE est l'accroissement permanent de la performance de nos membres par l'échange d'expériences, la réalisation de documents et le développement de nos échanges à l'international. Ces échanges nous permettent de promouvoir les transferts de technologies à partir des entreprises qui se créent dans nos établissements.

Nous sommes heureux d'avoir été conviés à cette journée, dont nous entendons faire une occasion supplémentaire de perfectionnement d'une certaine forme de professionnalisme. Les trois cas qui vont vous être présentés sont d'une grande qualité. Vous pourrez constater qu'ils sont également très variés.



La sensibilisation à l'entrepreneuriat Présentation d'expériences d'Universités

animée par

Claude Oytana

Président de l'Université de Besançon,
Vice-Président de la Commission de la Recherche (CPU)

1 - L'expérience de Limoges

Lysette DESGRANGES,

Division relations extérieures, Université de
Limoges

a) Introduction et présentation de l'Université

L'Université de Limoges compte 13 800 étudiants. Il s'agit d'une Université de taille moyenne dont toutes les composantes participent à la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

b) Nos motivations

Nous sommes partis du constat que l'Université savait fort bien former ses étudiants, mais que ces derniers regrettaient leur manque d'expérience professionnelle. Le Président de l'Université a donc décidé de mettre en place un service chargé de cette sensibilisation, en relation avec des partenaires locaux, comme la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Bernadette SAINTE CATHERINE,
responsable du pôle Formalités et du réseau
Entreprendre en France, Chambre de
Commerce et d'Industrie

La population du Limousin vieillit. Or le tissu économique de cette région est composé de nombreuses PME, dont les créations déclinent. Aussi avons-nous lancé dès 1994 l'opération Challenge Création d'Entreprise dans notre département. Nous y avons associé de nombreux partenaires afin de susciter parmi les jeunes de nouvelles volontés d'entreprendre. Nous



comptons ainsi assurer la dynamisation et le renouvellement de notre tissu économique local.

Laurent GONZAGUE,

Délégué, Mission régionale pour la création et
la transmission d'entreprises - Limousin

Nous sommes engagés dans une logique d'évolution à long terme, visant à faire évoluer les mentalités. Par ailleurs, nous devons mobiliser les nombreuses compétences qui existent dans l'Université, dans le tissu économique et dans les collectivités territoriales. Nous pensons effectivement que la création d'entreprise ne s'apprend pas, mais qu'elle se vit. Ainsi, les étudiants doivent pouvoir éprouver sur le terrain leur capacité de persuasion et de gestion. Nous souhaitons être des révélateurs de talents.

Nous avons une première mesure de notre réussite : les jeunes sont capables de développer des projets crédibles, y compris auprès de partenaires sérieux. Ces projets peuvent se positionner sur des concours nationaux, dans lesquels le Limousin est bien représenté.

La condition de la réussite de ces initiatives est le partenariat, mais aussi la mixité. Nous devons faire en sorte que les projets mélangent les étudiants de plusieurs cursus.

c) Présentation des actions

Lysette DESGRANGES

Nous avons plusieurs types d'actions.

Le Challenge Destination Entreprise

Cette opération a été mise en œuvre il y a six ans. Nos objectifs consistent à apprendre à entreprendre, à permettre aux jeunes de découvrir l'entreprise, à les motiver et à repérer les futurs entrepreneurs. Nous voulons créer un vivier et retenir des étudiants en leur donnant le goût d'entreprendre dans leur département d'origine, par un travail d'équipe. Nous leur permettons de concrétiser leurs projets de création d'entreprise et nous utilisons un parcours du créateur imagé, utilisant des vocables de l'aéronautique,

tels que le " décollage " ou encore " radar ". Enfin, les jeunes qui ont développé de tels projets les présentent à un jury de professionnels, qui sélectionnent chaque année trois équipes lauréates.

L'opération Campus Entrepreneur

Cette opération cible un public très large : l'ensemble des cursus supérieurs du Limousin. Pendant six mois, les étudiants étudient la faisabilité d'un projet de création d'entreprise à caractère innovant, qu'ils présentent ensuite à un jury d'entrepreneurs. Nous avons noué des partenariats avec l'Enseignement supérieur, les services de l'Etat (DRIRE, ANVAR...), le Conseil Régional, les acteurs consulaires régionaux et départementaux et des développeurs économiques.

d) Conclusion

Nous avons été confrontés à des contraintes, comme la manière de faire reconnaître l'implication des enseignements et l'engagement des étudiants dans leur cursus. Néanmoins, nous avons été satisfaits de constater que l'implication des enseignants progresse au fil des années.

Nous mettons tout en œuvre pour que nos étudiants trouvent un emploi, voire créent une entreprise au sortir de leurs études. En outre, les chefs d'entreprise répondent toujours à nos appels pour parrainer des jeunes. Enfin, la participation à ces concours permet aux étudiants de se constituer un réseau et d'acquiescer de l'expérience.

2 - Présentation d'une initiative de sensibilisation à la création d'entreprise par étude de cas

Bernard GERARD,

Cellule des Relations avec l'environnement Socio-économique, Université de Versailles

A la fin de l'année 1997, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines a profité d'un appel d'offre européen pour développer l'entrepreneuriat. Elle a présenté un dossier, qui n'a pas été retenu. Elle n'a pas pour autant baissé les bras. En 1998, elle a développé un nouveau projet avec trois autres Universités (Nancy 2, Paris 1 et Paris 6) intitulé : Projet CRE@CTIVE.

Il s'agit d'un cycle de 10 séances de 2 heures, qui s'appuie sur des témoignages en utilisant la visio-

conférence et un forum de discussion sur Internet. Il traite successivement plusieurs thèmes, parmi lesquels :

- l'adéquation homme-projet ;
- l'entreprise à travers son cycle de vie ;
- l'analyse du marché et la commercialisation ;
- la gestion financière ;
- les sources de financement ;
- le statut juridique ;
- la protection industrielle ;
- l'entreprise cinq ans après.

Ainsi, par exemple, la conférence sur la gestion financière commence par une étude de cas puis une mini-conférence expliquant la méthode Ressources/Besoins et les notions de plan de financement, de fonds de roulement et de BFR. Ensuite, un échange entre Universités a lieu.

La visio-conférence est organisée, elle permet de visionner des cas ainsi que les salles des autres Universités. Le débat se déroule entre intervenants, conférenciers et jeunes entrepreneurs.

Nous pensons qu'il s'agit d'une opération positive car elle se base sur des cas singuliers, en présence de créateurs d'entreprise. En outre, la visio-conférence stimule les échanges. Néanmoins, nous pensons que nous devons davantage réfléchir à la segmentation des populations concernées par ce projet : chercheurs, étudiants de troisième cycle etc. Nous souhaitons cibler en effet plutôt les étudiants d'école doctorale. Il nous est parfois difficile de mobiliser des étudiants loin de leur lieu de vie, le centre de visio-conférence étant situé à Vélizy.

Le cœur de ce projet est l'étude de cas. Avec l'aide de la CDC, nous avons enregistré sur cassettes vidéos des cas de création d'entreprises, comme celui de DATAPLANET. L'étude de cas est pour nous une méthodologie éprouvée, qui permet de se doter des bons réflexes et de méthodes. Elle intervient dans des groupes de 10 à 15 personnes. Cette pédagogie est inductive. Le film fait office de support. Chaque participant se fait une opinion, puis la confronte avec celles des autres.

L'étude de cas est également un cadre de travail qui permet aux participants de s'entraîner à l'analyse des problèmes et à la prise de décision. Les scénarios des films sont écrits et validés par un comité de pilotage. Chacun d'entre eux comporte quatre séquences présentant rapidement l'entreprise, son créateur et son projet, le métier et les étapes de la création.

Nous avons commencé à constituer une centrale de cas. Ces films numériques sont réalisés et montés par des professionnels de l'audiovisuel. Le prix de revient d'un film est de 20 000 francs. Enfin, nous sommes en relation avec la CCI de Versailles et discutons avec la CCMP, la CCIP et la CDC afin de développer notre initiative.

3 - L'IUT de Quimper

Jean-Paul CAP,
Université Bretagne Occidentale, IUT Quimper

a) Présentation de l'opération CREA

Nous avons mis en œuvre une opération, appelée CREA, dont l'objectif initial consiste à sensibiliser les étudiants à l'économie et à la création d'entreprise par l'action. Depuis 16 ans, cette opération mobilise 16 créateurs d'entreprise accompagnés de 200 étudiants et de 300 partenaires. Très rapidement, nous avons pris le parti de travailler sur des projets réels. Ainsi, les étudiants accompagnent des créateurs d'entreprise. Depuis le début, plus de 60 entreprises ont été créées, générant plusieurs centaines d'emplois. En général, environ le tiers des projets annuels n'aboutit pas, mais, chaque année, 5 ou 6 entreprises se créent réellement, parmi lesquelles le taux de défaillance est minime.

b) Objectifs

Notre objectif général, sur le plan pédagogique, est de rendre les étudiants acteurs de leur apprentissage. Nous les plaçons donc en situation de responsabilité, afin d'accroître leur autonomie par la prise d'initiatives et de les former au travail en équipe. Sur le plan professionnel, il s'agit de les conduire à découvrir concrètement le monde de l'entreprise, de développer chez eux les qualités et compétences attendues par les employeurs et de susciter l'envie d'entreprendre.

En outre, nous avons renforcé les relations entre notre IUT et les entreprises locales souhaitant s'impliquer dans la formation. Nous bénéficions également du soutien de la CCI, de banques, de la Direction des Impôts, de l'URSSAF et de nombreux autres partenaires. Nous voulons réduire les risques de défaillance des entreprises créées et développer un véritable partenariat "gagnant-gagnant" entre nos étudiants et les entrepreneurs.

Hervé LE GOFF,
IUT Quimper

c) Déroulement de l'opération

Les étudiants choisissent librement un projet. Ils signent alors une charte avec un créateur et respec-

tent une déontologie précise, fondée sur la confidentialité. Ils réalisent le plan d'affaires du créateur selon le plan guide de l'APCE, avec :

- une étude commerciale ;
- une étude juridique, fiscale et sociale ;
- une étude financière.

De notre côté, nous avons mis en œuvre une pédagogie adaptée. Nous avons institué chaque semaine une " journée CREA ", lors de laquelle nous dispensons des cours adaptés à la création d'entreprise. Chaque journée donne lieu à un " fil rouge ".

Ce travail aboutit à la rédaction d'un rapport défendu devant un jury de professionnels. L'évaluation donne lieu à une note qui compte dans l'obtention du diplôme.

d) Un réseau de compétences variées

Pour atteindre nos objectifs, nous avons pu compter sur un réseau de compétences très variées : experts, chefs d'entreprises, administrations, organismes consulaires... Chaque groupe d'étudiants peut compter sur l'aide d'un tuteur enseignant, qui joue un rôle de médiateur entre les étudiants et l'environnement économique. Le Comité de Pilotage est composé de trois enseignants en gestion et d'un consultant extérieur. Enfin, la règle de fonctionnement de ce projet est le bénévolat.

e) Les difficultés rencontrées

Jean-Paul CAP

Au départ, les étudiants étaient impressionnés par l'enjeu qui leur était proposé. Il nous a également fallu vaincre le scepticisme des enseignants à l'égard de cette action pédagogique innovante. Nous avons dû, en outre, crédibiliser notre démarche en tant qu'Université, mobiliser un réseau dense de consultants privés et conserver intacte la vocation de notre projet.

f) Les sources de satisfaction

Notre première source de satisfaction est l'adhésion constante des étudiants, qui participent au projet en dehors de leurs cours. Nous avons également emporté l'adhésion progressive des étudiants de l'IUT, tant et si bien que d'autres établissements nous rejoignent. En outre, l'Université est à présent reconnue comme un acteur du développement économique local. Nous avons également apprécié l'implication permanente des consultants et la présence accrue d'anciens étudiants parmi les porteurs de projet.

4 - Débat avec la salle

Bruno BOST,

Guilde des Doctorants

Les expériences de Versailles et de Quimper sont lourdes et complètes et impliquent un fort investissement. Or Versailles s'oriente sur des projets technologiques ciblant les doctorants et l'IUT de Quimper forme des gens dont le futur métier sera de créer ou de gérer des entreprises. Je suis, pour ma part, étudiant en DEUG de biologie et je me demande comment calquer ces démarches opérationnelles à des disciplines généralistes.

Claude OYTANA

Une Université de Lettres abordera cette question cet après-midi.

Bernadette SAINTE CATHERINE

Nous nous adressons pour notre part à des étudiants en première année de BTS, à des étudiants en lycées hôteliers, en DEUST et en IUT. Ce public est très large. Les jeunes s'engagent parce qu'ils sont motivés.

De la salle

L'équipe de Limoges a évoqué les doctorants. Comment les perçoit-elle en tant qu'outils de développement de la créativité ? Est-il possible d'adapter le processus doctorant pour développer l'esprit d'entrepreneur ?

Marie-France CLERC-GIRARD,

responsable de la filière entrepreneur ICN, Université Nancy II

Notre objectif, dans le projet cre@ctive, était de pallier le danger d'une mauvaise utilisation du cas, par exemple en dehors d'une méthodologie appropriée. Chaque cassette est donc accompagnée d'un cahier explicatif.

François LEFEVRE

Aujourd'hui, tous les secteurs de l'Université se prêtent à la création d'entreprise. La biologie n'y échappe pas. Pour répondre à la question qui a été posée, l'enjeu de cette journée est précisément d'étendre la sensibilisation à l'entrepreneuriat à tous les secteurs.

De la salle

Il est possible de sensibiliser des étudiants en école d'ingénieurs à l'entrepreneuriat. Dernièrement, je l'ai fait à Jussieu, dans un DEA de Physique.

Olivier TORRES,

Université Montpellier 3

L'entrepreneuriat ne relève pas uniquement des formations de gestion. Nous créons actuellement, au sein de notre faculté de lettres, une junior entreprise

qui donne des résultats surprenants. Les facultés de lettres développent effectivement des ressources et des compétences utiles.

Christian FORNARI,

Président du Conseil d'IUT de l'Université Lyon I

Au sein de notre IUT, il existe un frein aux projets de sensibilisation à la création d'entreprise. Les évolutions de carrière des enseignants sont trop exclusivement liées aux activités de recherche. L'Université doit donc réfléchir à la manière de valoriser la participation des enseignants à ce type d'initiatives.

Béatrice FREZAL,

INSA Lyon

Nous sensibilisons chaque année plusieurs centaines d'ingénieurs. En outre, je dirige un programme, appelé Ingénieur Entreprendre, qui accompagne nos étudiants jusqu'au plan d'affaires.

Olivier TORRES

Toutes les formations spécialisées, IUT ou écoles d'ingénieurs, développent l'esprit d'entreprendre chez les étudiants qui y sont déjà intéressés, mais comment toucher les autres ? Nous avons organisé pour notre part un forum à Sophia-antipolis, "Former pour Entreprendre", qui a démontré que l'action passait par la conduite de projet. Or, la question se pose de développer de tels projets en dehors des formations spécialisées ?

Claude OYTANA

Nous avons publié un manuel de l'ensemble des fiches initiatives qui nous sont parvenues, qui alimentera votre réflexion.

Christian FORNARI,

Président du Conseil d'IUT de l'Université Lyon I

Au sein de notre IUT, il existe un frein aux projets de sensibilisation à la création d'entreprise. Il s'agit des possibilités de carrière des enseignants. En effet, une fois leurs cours terminés, ils n'ont qu'une hâte : rejoindre leur laboratoire de recherche. L'Université doit donc réfléchir à la manière de valoriser la participation des enseignants à ce type d'initiatives.

Claude OYTANA

L'Université de Besançon comprend deux écoles d'ingénieurs, mais les étudiants de l'Université se montrent davantage intéressés que les ingénieurs.

Sophie ZECCHINI,

chargée de mission à l'Université de Franche-Comté

Nous voyons la création d'entreprise comme un moyen d'insertion professionnelle. Nous détectons

les projets et sensibilisons les étudiants. Nous organisons en outre un séminaire sur la création d'entreprise, qui touche tous les niveaux d'études.

Gonzague LAURENT

Il n'existe aucune corrélation entre le fait d'avoir une culture économique et le fait d'entreprendre. Pour notre part, nous voulons permettre à des gens de vivre une histoire. Or les étudiants de la faculté de lettres de Limoges apparaissent de ce point de vue aussi doués que leurs homologues de l'école d'ingénieurs. Ils ont tout autant de bon sens et de méthode.

Par ailleurs, pour que les gens moins entreprenants deviennent entreprenants, il est nécessaire de gommer le terme de création d'entreprise pour lui préférer celui d'esprit d'entreprise.

Un représentant de la Confédération des Etudiants Chercheurs

Je pense que le problème consiste à conduire tous les étudiants à se poser la question de l'entrepreneuriat, et non uniquement de la création d'entreprise. En école d'ingénieur, cette question est posée aux étudiants dès leur entrée en première année.

La sensibilisation à l'entrepreneuriat

TABLE RONDE

animée par

Michel Mudry

Président de l'Université d'Orléans

Vice-Président de la Commission de la Pédagogie et de la Formation Continue (CPU)

Participaient à la table ronde

Caroline BARRAUX,
Entreprise CRESCENDO

Alain FAYOLLE,
EM Lyon, Vice-Président de l'Académie de
l'Entrepreneuriat

Mathieu MORGENSZTERN,
Entreprise DATAPLANET

François TAVENAS,
Recteur de l'Université Laval, Québec

Caroline BARRAUX

La société que j'ai créée, CRESCENDO, est née la semaine dernière. Elle a pour vocation l'accompagnement psychologique des personnes rencontrant des difficultés d'orientation scolaire, universitaire ou professionnelle. J'ai suivi un DEA de psychologie et j'ai toujours eu le goût de l'indépendance. J'avais donc envie de créer, mais j'avais de nombreuses idées ... A l'issue de mon cursus universitaire, j'ai cherché à faire un bilan de compétences. Madame Zecchini, chargée de mission à l'Université de Besançon, m'a immédiatement proposé de suivre la formation à la création d'entreprise. Cette formation m'a permis de structurer mon projet : j'avais enfin le sentiment d'être reconnue ! Cette formation m'a fait prendre conscience des risques et des contraintes de la création d'entreprise



et il m'a été permis de rencontrer des intervenants dans de nombreux domaines. Ces partenaires m'ont fait entrer en contact avec des organismes grâce auxquels j'ai pu finaliser mon projet, notamment sur le plan du financement et de la force de persuasion. J'ai ainsi appris à " vendre " mon projet devant des banquiers.

En outre, les participants à la formation ont constitué un réseau, ce qui peut s'avérer précieux par la suite.

Mathieu MORGENSZTERN

J'ai créé DATAPLANET il y a quatre ans, en août 1996, lors de mon stage de DESS à Jussieu. J'ai en effet intégré une MIAAGE, qui, outre des compétences en informatique, m'a permis d'acquérir le savoir-faire de la création d'entreprise.

Je me suis appuyé sur une entreprise partenaire, dont l'activité était complémentaire à la mienne. En 1996, je voulais en effet proposer à des entreprises la conception de logiciels sur mesure fonctionnant sur Internet. J'avais ciblé le domaine du marketing commercial et je pensais pouvoir faire bénéficier les départements correspondants des entreprises des avantages d'Internet. L'entreprise partenaire a fait office d'incubateur en m'apportant des locaux et en investissant dans mon projet. J'ai connu cette aventure avant l'apparition des start-up Internet. La différence entre DATAPLANET et ces start-up tient au fait que nous proposons une prestation de services, et non des produits.



Alain FAYOLLE

J'ai une formation initiale d'ingénieur et je n'ai pas toujours été enseignant-chercheur. J'ai auparavant été créateur d'entreprise. Je voudrais ainsi souligner l'aspect très dynamique de l'entrepreneuriat. On peut y entrer ou en sortir à tout moment de sa vie. Sans être trop théorique, je voudrais partager avec vous mes réflexions sur la question suivante : " de

quoi parle-t-on lorsque l'on évoque l'enseignement à l'entrepreneuriat ? "

Aujourd'hui, l'on parle beaucoup d'entrepreneuriat et cette surabondance contribue à en donner une image brouillée. A l'enseignant-chercheur que je suis, on demande de définir des objets d'enseignement et des objectifs. Pour moi, l'entrepreneuriat relève de trois registres :

L'esprit d'entreprise et d'entreprendre

Lorsque l'on s'adresse à un étudiant et que l'on réfléchit à un processus de formation, on cherche à développer l'esprit d'entreprise ou l'esprit d'entreprendre. Qu'est-ce qu'un état d'esprit ? Il s'agit pour moi de valeurs, comme le sens du risque, et d'attitudes générales, comme l'aptitude au changement. Qui peut transmettre ces valeurs et attitudes, et comment ? Pour un individu, le milieu le plus important de ce point de vue est la famille. En second lieu viennent l'école et la société dans son ensemble. Or dans notre société, la culture du risque et de l'échec n'est guère développée. L'enseignement et la formation peuvent contribuer au développement de l'esprit d'entreprendre, mais il faut en préciser les objectifs.

Les comportements entrepreneuriaux

L'on n'est plus ici en phase de réflexion, mais d'action. Il s'agit de mettre l'accent sur la prise et l'acceptation des risques, mais aussi de pointer des opportunités qu'il faut savoir saisir et transformer en activités économiques profitables. Il s'agit également de savoir diriger. La question qui se pose alors est de savoir comment permettre l'apparition de tels comportements entrepreneuriaux. Pour cela, on peut utiliser la méthode des cas. En définitive, je crois possible de travailler sur ces comportements.

Les situations entrepreneuriales

La création d'entreprise est une situation très hétérogène. En effet, on peut créer une entreprise en reproduisant ce que l'on sait faire, en imitant, comme dans le cas de la franchise, ou en innovant. On peut également créer une entreprise par essai-erreur, en reprenant une autre entreprise... On parle également d'entrepreneuriat, qui consiste à développer des projets dans le cadre d'une société existante. Les situations entrepreneuriales peuvent résulter d'un choix délibéré ou bien du hasard, ce qui est plus regrettable et problématique. En effet, la démarche entrepreneuriale offre l'indépendance, mais fait également courir des risques. Enfin, on peut s'engager dans une telle démarche par nécessité. On a beaucoup parlé des chômeurs créateurs

d'entreprise. Pour moi, le hasard ou la nécessité impliquent des situations difficiles à gérer.

Des connaissances peuvent être développées dans le domaine de la démarche entrepreneuriale, notamment par le biais de cas fictifs, de concours de création d'entreprise ou de soutien à des projets réels. Ces situations correspondent à des démarches pédagogiques spécifiques. Le niveau d'enseignement le plus intégrateur et le plus riche est certainement la mise en situation active, même s'il nécessite beaucoup de ressources.

Enfin, il faut apprendre aux individus à se positionner dans le temps, pour identifier le moment de leur vie où entreprendre, et dans l'espace, pour détecter les types d'activité adaptés à leurs connaissances et compétences. Pour moi, en effet, l'essentiel est l'adéquation entre un homme et sa démarche entrepreneuriale.

François TAVENAS

Je voudrais vous parler des formations de l'Université Laval à Québec en matière d'entrepreneuriat. Cette Université est la plus ancienne du Canada. Elle accueille 36 000 étudiants dans toutes les disciplines du savoir. 20 % de nos étudiants sont inscrits dans des programmes orientés vers la recherche.

a) Contexte

Nous avons une mission particulière de service à une région très étendue, qui vit depuis vingt ans une reconversion économique importante. Historiquement, la ville de Québec était en effet marquée par sa fonction administrative. Le gouvernement québécois, en prise à des difficultés, a dû resituer son action. La fonction publique a été réduite, ce qui imposait des reconversions dans les domaines du tourisme et des industries de la Nouvelle Economie. Cette seconde orientation est de plus en plus porteuse.

b) Favoriser la création d'entreprise

L'Université Laval doit jouer un rôle central dans cette reconversion. Le premier impératif qui s'imposait à elle était de favoriser la création d'entreprise. La faculté de sciences d'administration a élaboré un cours intitulé " Devenez entrepreneur ", relayé chaque semaine par la presse quotidienne locale. Des séances de travaux pratiques étaient également organisées. Cette première approche a bien fonctionné. Nous pensons avoir rassemblé plusieurs

dizaines de milliers de lecteurs et de 200 personnes au moins se sont inscrites au cours et aux ateliers de fin de semaine. Ces personnes ont réussi à conduire 37 projets de création d'entreprise. Nous avons également organisé, en partenariat avec la Chambre de Commerce et la Caisse coopérative locales, un concours visant à décerner un prix de 20 000 dollars à la meilleure initiative. Nous avons retenu une dizaine de plans d'affaires. L'entreprise lauréate, qui venait d'être créée, est aujourd'hui devenue une multinationale dont la capitalisation atteint 1 milliard de dollars canadiens au NASDAQ...

L'analyse des résultats de ce concours nous a montré que les participants étaient jeunes, fortement scolarisés. On comptait un tiers de femmes et 50 % de participants décidés à se lancer dans la création d'entreprise. Par la suite, nous avons élaboré un cours télévisé, auquel 450 personnes se sont inscrites. Une centaine de personnes a participé à un atelier visant à formaliser le plan d'affaires. Finalement, 50 entreprises ont été créées.

Nous avons répété ces expériences de manière rapprochée dans le temps, mais il nous est apparu que nous avons épuisé les potentiels locaux. Un rythme quinquennal nous est donc apparu adapté.

c) Cibler les étudiants

Néanmoins, il nous a semblé souhaitable de mettre en œuvre une démarche ciblée sur les étudiants, plus particulièrement sur les doctorants. Une vingtaine d'étudiants se sont inscrits, mais ils ont fait preuve de peu d'intérêt pour suivre la formation de bout en bout. Ces étudiants n'avaient pas de projets en tête et ont trouvé cette formation théorique quelque peu rébarbative. Nous envisageons de relancer cette opération mais en nous fondant, cette fois, sur la méthode des études de cas.

d) Diverses expériences

Par la suite, nous avons mis sur pied un organisme appelé Entrepreneuriat Laval. Il s'agit d'une société indépendante, à but non lucratif, gérée par un groupement de partenaires, dont l'Université. Son budget s'élève à 200 000 dollars canadiens par an, soit un million de francs, versés par le gouvernement québécois, le gouvernement canadien, la Ville, mais aussi un groupement d'étudiants.

Entrepreneuriat Laval joue un double rôle d'information et d'éveil à l'entrepreneuriat. Elle organise

des présentations chaque année, qui mobilisent 500 participants, et des ateliers d'études de cas réservés aux adhérents. Cette structure existe depuis 1993 et a accompagné la création de 160 entreprises présentes dans tous les domaines d'activité : orchestres musicaux, bureaux de traduction, sociétés de restauration diététique, sociétés chimiques ou informatiques... Entrepreneuriat Laval accompagne les étudiants pour formuler leur projet et le financer. Le taux de survie de ces entreprises dépasse 50 %, ce qui est remarquable.

Par ailleurs, notre service de placement a lancé une initiative d'entreprise d'entraînement virtuel. Cette organisation fonctionne comme une entreprise, est entièrement constituée d'étudiants et doit gérer un problème concret fourni par un partenaire. Le premier partenaire, une société de télécommunications locales, lui a confié la réalisation d'un nouveau produit. L'encadrement était fourni par l'entreprise et par l'Université, avec des professeurs spécialistes. Cette initiative fonctionne si bien que nous devons à présent sélectionner les projets d'entreprise que nous retenons.

Enfin, nous pratiquons depuis fort longtemps la reconnaissance des projets que les étudiants mettent en œuvre de leur propre initiative, afin d'apprendre à travailler en équipe sur un problème précis.

Pour cela, nous avons lancé différentes compétitions qui ont fait émerger un grand nombre de projets. L'ouverture à l'esprit d'entreprendre se fait précisément à ce niveau. Tous ces projets, pour peu qu'ils soient formalisés et encadrés, peuvent faire office d'unités de valeur comptabilisées dans le cursus. L'association des étudiants nous a demandé d'organiser une vitrine de ces projets étudiants. L'année dernière, l'un de nos étudiants a décidé de lancer une entreprise afin d'organiser un Gala Force Avenir, dont l'objectif est de mettre en valeur les projets étudiants au niveau provincial. Cette entreprise a atteint l'équilibre financier dès sa première année d'existence.

Michel MUDRY

Je propose de donner la parole à la salle.

Yannick QUINTIN DE KERCADIO, Confédération des Etudiants Chercheurs

De nombreuses start-up ou jeunes entreprises sont financées en grande partie par leur créateur. Comment Caroline Barraux s'y est-elle pris ?

Caroline BARRAUX

Je n'avais pas d'apport personnel. J'ai donc participé à un Défi Jeune et j'ai été lauréate. Cela m'a apporté des fonds. J'ai également dû recourir à un prêt bancaire. Mais il est vrai que mon activité ne nécessite pas beaucoup de matériel... De fait, il existe des organismes qui aident les jeunes à créer des entreprises avant l'âge de 30 ans.



De la salle

Le métissage culturel me tient à cœur. A Montpellier, dans notre école, le recrutement se fait auprès des DUT, des classes prépa et des DEUG. Ce métissage favorise les échanges ainsi qu'une approche globale de toutes les situations. En outre, si l'enseignement nous offre peu de possibilités de prendre des risques, nous nous investissons dans la vie associative. Tous les étudiants qui s'investissent reçoivent ainsi un diplôme d'honneur, qui leur est décerné par les autres étudiants.

Guillaume BONELLO,

Confédération des Etudiants Chercheurs, Doctorant

Je constate qu'il y a très peu d'étudiants présents dans la salle. Cela est pour moi symptomatique : les étudiants ne sont pas impliqués dans leur formation et donc dans le développement de projets. Caroline Barraux nous a dit combien le fait d'être enfin reconnue comme créatrice d'entreprise et non plus comme étudiante avait été important dans sa démarche. Or trop souvent, les étudiants sont mal considérés.

Béatrice du LAU d'ALLEMANS

Cette journée a été organisée à l'intention des Présidents d'Université et de leurs adjoints responsables de ces questions. L'objectif n'était pas de convier des étudiants, mais de sensibiliser des responsables universitaires à l'entrepreneuriat.

Michel MUDRY

Le public de cette journée était effectivement ciblé. J'observe que la situation est très diversifiée selon les établissements, dans le temps comme dans l'espace. Or la problématique de l'entrepreneuriat progresse très rapidement dans les Universités.

De la salle

Je suis journaliste. Pour sensibiliser l'ensemble de l'univers enseignant, y compris les parents et les

enfants, pourquoi avoir utilisé un terme aussi barbare que celui " d'entrepreneuriat " ?

Alain FAYOLLE

J'ai dit qu'il s'agissait d'un concept flou... Entrepreneuriat fait le pendant au terme anglo-saxon d'entrepreneurship. Le mot entrepreneur est à l'origine français...

Martine COURTOIS, Université Paris XIII

Si l'on veut créer des projets d'étudiants tutorés, que peut-on y mettre ? Nous avons pour notre part favorisé l'essor de projets étudiants pour les étudiants, à l'image du Gala Force Avenir présenté par Monsieur Tavenas. Or ces projets sont peu mis en avant, en règle générale...

Thierry VERSTRAETE,

Maître de Conférences, IAE-USTL

Le concept d'entrepreneuriat est sans doute flou... Aucune définition précise n'existe, car ce concept évolue très rapidement.

François TAVENAS

La Commission de la Langue Française au Québec a statué sur la pertinence du mot entrepreneuriat. Mes collègues, actifs dans ce domaine ont pour leur part créé une Fondation de... l'entrepreneurship ! Néanmoins, nous sommes plus francisés que vous : nous parlons ainsi de plan d'affaires au lieu de business plan et de fin de semaine au lieu de week-end...

Madame du LAU d'ALLEMANS

J'ai appris que les Québécois avaient traduit business angel par " ange financier "... Je trouve cela plus positif que " capital risquer ".

Mathieu MORGENZTERN

J'aurais été pour ma part très heureux de pouvoir élaborer un projet lorsque j'étais étudiant. Nous avons tous beaucoup d'idées, mais l'Université ne nous donne pas les moyens de les exprimer. Le bon moyen est de valoriser ces projets en unités de valeur. Par ailleurs, il faudrait favoriser l'apparition de projets de groupes composés de personnes complémentaires. En effet, pour moi, l'aspect motivant de l'entreprise c'est l'aspect " indépendance " et la possibilité de travailler avec des personnes choisies. En mettant l'accent sur ce point, je crois que l'on pourra séduire un grand nombre d'étudiants.

De la salle

Monsieur Tavenas, vous avez parlé de votre choix de laisser à l'étudiant la liberté de son projet. Quels sont les moyens engagés par l'Université ?

François TAVENAS

Pour revenir aux propos de Monsieur Morgensztern, les projets valorisés sont toujours proposés par un groupe d'étudiants. Ensuite, la question de la valorisation de ces projets se pose. Il existe pour cela des compétitions internationales, qui sont encadrées par des enseignants, comme la compétition de voiture solaire ou de canoës en béton...

Notre principe consiste à laisser l'initiative aux étudiants. Ils sont libres de faire appel à un encadrement ou de fonctionner en complète autonomie.

Micheline BOUDEVILLE,

Lyon I

De nombreuses initiatives ont lieu dans les Universités françaises. A Lyon I, nous validons certaines opérations au niveau doctoral. Nous avons eu des idées que nous avons mises en place avec le soutien de collègues et des autorités locales et territoriales. Néanmoins, nous n'avons pas les compétences requises pour la gestion et les finances...

Par ailleurs, certains de nos collègues se dévouent pour ces opérations, mais cet investissement de leur part n'est pas pris en compte. Il faudrait donc que notre autorité de tutelle prenne conscience de ce problème.

Eric BERTRAND,

ANVAR

Nous assurons l'accompagnement de projets innovants, y compris ceux portés par des jeunes et des

étudiants. Pour nous, l'élément déterminant de leur réussite est la motivation des jeunes.

Michel POUCHAIN,

Les Universités doivent songer à mettre en place des structures, mais aussi s'appuyer sur les réseaux existants. Par exemple, l'Université Paris XIII exploite le réseau France Initiatives Réseaux...

Pascal GIOVANNI,

Guilde des Doctorants

Notre expérience montre qu'il existe deux niveaux de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Le premier est la communication de certains outils afin de monter des projets. Le second est le passage en situation d'acteur, de développeur de projets. Nous avons constaté, pour notre part, que le monde universitaire réussissait bien la première étape, mais pas la seconde. Comment faire en sorte que les étudiants deviennent acteurs de leur destin, au lieu de n'être que des " apprenants " ?

Michel MUDRY

La transition est toute trouvée vers le second thème de cette journée : l'accompagnement. Je voudrais néanmoins revenir sur l'entrepreneuriat par hasard : cela me fait penser à une phrase de Pasteur : " le hasard ne favorise que les esprits préparés ". Or nous voulons précisément préparer nos étudiants à saisir les opportunités que leur offrira le hasard !

Véronique BARRY

Vous pourrez trouver une synthèse du forum Former pour Entreprendre, qui s'est déroulé il y a un mois à Sophia-Antipolis, sur notre site Web, à l'adresse suivante : www.industrie.gouv.fr/forum.

L'accompagnement des porteurs de projet

I - PRÉSENTATION D'EXPÉRIENCES D'UNIVERSITÉS

animée par

Claude Oytana

Président de l'Université de Besançon,
Vice-Président de la Commission de la Recherche (CPU)

1 - Valenciennes

Bertrand NONGAILLARD

Notre projet d'accompagnement s'est inscrit en 1998 dans un projet d'établissement. En 1995, nous avons créé le Centre de Créativité et d'Innovation Industrielle (CECII), centre de transferts dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Ce projet repose sur le constat d'un déficit culturel des étudiants du Valenciennois en matière de création et de connaissance de l'entreprise. Des actions sont apparues individuellement, que l'établissement a tenté d'encadrer. La sensibilisation a été faite par le CECII et le Service d'Insertion Professionnelle (SIP), auxquels s'est ajouté un incubateur pour l'innovation.

Le Centre de Créativité et d'Innovation Industrielle que nous avons créé est un centre universitaire de ressources et de transfert dans le domaine tertiaire à destination des PME-PMI. Il vise à développer et renforcer l'ouverture de l'Université du Haut Valenciennois vers les PME-PMI.

Du point de vue de l'accompagnement, le CECII est un point d'accueil spécialisé dans le domaine du management, pour répondre aux besoins exprimés par les créateurs. L'accompagnement s'adapte aux besoins et au rythme du futur créateur, qui peut bénéficier de l'appui d'enseignants. Les projets réalisés dans ce cadre peuvent prendre place dans le DESS Entrepreneuriat.

a) La stratégie de l'établissement

Ludovic BERNARD

Dans le domaine de la sensibilisation, nous réalisons des conférences au cours desquelles des créateurs d'entreprises présentent leurs témoignages, ainsi que des enseignants. Nous avons réalisé un site Internet qui sera mis en ligne en décembre 2000.

L'accompagnement se fait de manière collective comme individuelle. Nous travaillons avec un réseau de partenaires extérieurs, avec lequel nous animons une réunion mensuelle afin de réfléchir

aux actions à mettre en place. Ainsi, nous avons eu l'idée d'organiser un concours de la création d'entreprise. Nous offrons également aux étudiants des points d'accueils, où ils peuvent consulter de la documentation et contacter certains de nos partenaires. Ensuite, un module d'éducation aux choix est destiné à susciter l'initiative des étudiants. Ces derniers y sont en effet les acteurs de leur projet professionnel. Ils apprennent par ce biais à travailler en réseau.

L'accompagnement se poursuit par une série d'entretiens avec nos partenaires, mais aussi avec le Service d'Insertion Professionnelle, qui joue un rôle d'écoute, de suivi, de soutien et de motivation.

Parmi nos partenaires, se trouvent les ruches d'entreprises, l'espace Hainaut, le pôle de conversion Sambre Avesnois, le Pôle de conversion du Valenciennois ou encore le Groupe Malakoff. Pour l'accompagnement, nous avons également créé des outils, comme une fiche de suivi de chaque étudiant, des "ateliers créateurs" et des "bilans créateurs".

b) Les points forts

Notre démarche permet un accompagnement de proximité au travers des actions organisées par le SIP. Elle assure également l'animation de réseaux internes et externes. Enfin, elle permet de faire évoluer les représentations de la création d'entreprise auprès des étudiants et des enseignants, le tout en mobilisant de faibles moyens.

c) Bilan

Bertrand NONGAILLARD

Trois conférences ont déjà été réalisées, rassemblant, chaque fois, un auditoire de 30 à 60 personnes. Le CECII a donné lieu, depuis 18 mois, à deux créations d'entreprises effectives, mais aussi à des réorientations. Depuis 12 mois, le SIP a accueilli 250 étudiants intéressés et 35 étudiants accompagnés.

Enfin, par notre réseau et notre accompagnement, nous avons contribué à créer 24 entreprises et 374 emplois, au travers de notre DESS.

2 - Montpellier : le projet Entrepreneuriales 34

Olivier TORRES, MONTPELLIER 3

Lorsque je présente un exemple d'entrepreneur, je ne prends généralement pas celui de Bill Gates, ni celui des créateurs de start-up, mais celui de Coluche, qui a créé les Restos du Cœur. En effet, l'entrepreneuriat ne relève pas uniquement de l'entreprise commerciale, mais aussi du social, du culturel, du sport ou encore de l'humanitaire. Voilà pourquoi nous nous retrouvons pleinement, en tant que faculté de lettres, dans la problématique de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Notre projet Entrepreneuriales 34 est une action d'accompagnement.

Un projet confédéral piloté par une faculté littéraire

Nous pilotons ce projet car il s'agit pour nous d'un challenge, tant interne qu'externe. Il est interne, parce que les esprits ont changé dans les Universités. Il nous donne donc l'occasion de montrer ce que nous sommes capables de faire en exploitant nos ressources. Il est également externe, parce qu'en communiquant en direction des chefs d'entreprise et des collectivités, nous donnons un visage d'ouverture.

Lorsque l'on élabore un projet innovant, il est nécessaire de réunir les compétences de plusieurs Universités, car l'entrepreneuriat ne respecte pas la logique "des sections CNU". En outre, nous recherchons une plus grande transversalité, qui permet de faire sortir les sciences humaines et sociales de leur enfermement. L'objectif de ce projet est ainsi de passer de la complémentarité a priori à la compatibilité a posteriori.

Pour cela, Entrepreneuriales 34 vise à encourager les étudiants à aller vers l'entreprise. Notre tâche consiste d'abord à repérer les étudiants porteurs d'un projet de création d'entreprise, puis de les accompagner. Pour cela, nous avons noué des partenariats

avec des collectivités territoriales et nous faisons appel à toutes les compétences universitaires implantées sur le pôle de Montpellier. Ensuite, nous assurons une fonction de greffe : nous faisons émerger des initiatives croisées entre sciences dures et sciences dites "douces". Enfin, nous menons une évaluation en fin d'année universitaire, en mai et juin, qui se termine par l'octroi de bourses aux meilleurs projets.

3 - Reims : L'accompagnement à la création d'entreprise

Martine BEURTON,

Secrétaire Générale de l'Université de Reims
L'Université de Reims compte 23 000 étudiants. Elle est pluridisciplinaire. Son environnement économique est principalement constitué d'un tissu de PME et l'on y trouve peu d'établissements de recherche.

Notre démarche d'ouverture vers l'entreprise se décline en trois temps :

- les Doctoriales, point fort regroupant les composantes de l'Université ;
- le module " création d'entreprise " ;
- l'accompagnement de porteurs de projet.

Nous voulons toucher trois publics en priorité, les doctorants, les étudiants et les jeunes chercheurs, mais nous nous adressons aussi aux personnels de l'Université.

a) Le module " création d'entreprise "

Ce module est optionnel. Il est ouvert à tous les étudiants et personnels enseignants et techniciens. Il s'insère dans le cadre d'un partenariat avec le MEDEF régional afin de sensibiliser les étudiants à la création d'entreprise et à l'esprit d'entreprise, et ce, dès le début de leur cursus.

Le module se décline en deux phases pédagogiques, l'une théorique et l'autre pratique. Il s'est ouvert par une conférence lors de laquelle deux jeunes créateurs ont expliqué leurs parcours. En outre, un chef d'entreprise est venu expliquer les raisons de son échec. Des professionnels sont présents lors de toutes les séances de ce module.

Nous avons commencé avec 50 étudiants, dont 20 à 30 sont restés jusqu'en fin de parcours. Pour l'avenir, le MEDEF souhaite continuer en prenant une orientation plus ambitieuse : le module deviendrait ainsi



un vivier de recrutement de futurs chefs d'entreprise, avec une partie théorique plus réduite.

J'ajouterai à cela un problème d'intendance. Le module s'est créé rapidement et a été plus ou moins validé par l'UFR. A présent, l'Administration devrait lui allouer davantage de moyens afin de le pérenniser.

b) Accueil et accompagnement de porteurs de projet

Nous n'avons pas créé à Reims autant de structures que de projets ou de programmes. Au contraire, nous les avons concentrés au sein du BLEU (Bureau de Liaison Entreprises Université), bureau qui est un point de contact entre les chercheurs, les universitaires et les entreprises. Le BLEU est ainsi chargé d'assurer l'interface vers l'extérieur, au travers d'informations internes et d'actions de sensibilisation des chercheurs au coût d'un projet de recherche et aux arguments à présenter pour contacter des entreprises. Il est important qu'il soit le seul représentant de l'Université auprès de l'ANVAR, du Conseil Régional et des entreprises, afin d'assurer la cohérence des démarches.

En deux ans de fonctionnement, le BLEU a enregistré 30 dossiers de projets de création et assisté à la création de deux entreprises. Nous sommes en attente d'un incubateur, mais nous ne savons pas comment il prendra le relais et complètera nos initiatives.

Je mentionnerai enfin l'existence d'une junior entreprise, qui n'est cependant pas associée à cette démarche.

4 - Débat avec la salle

Martine SWITEK,
Université Lille 2

J'aimerais connaître l'implication du Conseil Régional dans les projets de Montpellier.

Olivier TORRES

Le Conseil Régional nous a apporté des financements, quant aux compétences, nous avons dû les trouver ailleurs.

Thierry VERSTRAETE,
Université Lille 2

Tous ces projets semblent relativement homogènes. Les actions y sont concertées entre les différentes Universités. L'un des enjeux auquel ces actions sont confrontées est celui de la formation. Un autre enjeu concerne la logique d'incubation. Ces enjeux

sont indissociables et nécessitent des actions coordonnées.

De ce point de vue, l'expérience du BLEU est intéressante : pour que de telles initiatives apparaissent comme de réelles politiques d'établissement, je crois qu'il faut créer de tels " centres d'entrepreneuriat " .

Laurent GONZAGUE

A Montpellier, vous avez évoqué le travail de détection que vous avez mis en œuvre. A Limoges, nous éprouvons de grandes difficultés pour communiquer vers les étudiants. Qu'avez-vous fait dans ce domaine ?

Olivier TORRES

Nous avons associé nos étudiants de troisième cycle à notre projet, qui devrait d'ailleurs fonctionner de manière autonome grâce à eux. Ils vont ainsi distribuer des prospectus, communiquer dans les médias et s'adresser aux autres étudiants dans les amphithéâtres.

Danielle BLONDEL,
Université Dauphine

La question consiste à coordonner des établissements et des actions diverses à l'intérieur de plusieurs établissements. En effet, chaque structure qui milite pour l'entrepreneuriat a une histoire différente et reste dans son pré carré. Lorsque l'on crée une structure fédérative ou un incubateur, comment convaincre les collègues de ces structures de participer à une action commune, qui risque de les " dissoudre " dans une structure plus importante ?

Bertrand NONGAILLARD

A Valenciennes, nous coordonnons un réseau d'acteurs extérieurs complémentaires, que nous faisons intervenir en développant leurs compétences au sein de l'Université. Mais, en la matière, tout dépend des acteurs... Ainsi, lorsqu'une structure d'accompagnement est remplacée par une autre, nous avons du mal à renouer le contact...

Olivier TORRES

La volonté des acteurs prime effectivement. A Montpellier, d'ailleurs, le confédéralisme est une initiative récente, qui a été initiée et portée par les trois Présidents d'Université. Priez donc pour que vos Présidents s'entendent entre eux !

Christophe HOUBARD

S'agissant des croisements inter-écoles, nous avons monté une pépinière à Cergy Pontoise, qui pilote

une opération concernant plusieurs écoles d'ingénieurs et Universités. Un lieu de rencontres et d'échanges entre équipes pluridisciplinaires a été ouvert, avec le soutien des collectivités locales. Un soutien est accordé aux étudiants diplômés, qui peuvent aller en entreprise afin d'être salariés et d'élaborer leur plan d'affaires tout en acquérant une première expérience professionnelle.

Pascal GIOVANNI,

Guilde des Etudiants

Pour répondre à Madame Blondel, je dirais que la mutualisation dans un contexte associatif peut constituer une réponse satisfaisante. En effet, le tissu associatif est très morcelé, mais peut être interconnecté par le réseau et s'avère très dynamique. On estime ainsi à 18 2000 le nombre d'adresses IP créées par mois. Le nombre d'accès mensuels dépasse le demi million.

Claude OYTANA

Les problèmes sont différents pour les universités pluridisciplinaires, qui sont de plus en plus nombreuses, et dont Valenciennes fait partie.

Olivier TORRES

Il existe 120 Junior Entreprises en France, dont seulement 7 dans les Universités ! Le processus de labellisation est en effet assez long et complexe. Je vous propose donc de me contacter à ce sujet, car j'ai pu acquérir une expérience dans ce domaine. Vous trouverez mon adresse e-mail dans les documents qui vous ont été remis.

Martine BEURTON

L'envie de travailler ensemble ne va pas de soi. Il faut une aide de l'Administration en direction des chercheurs, qui doivent se concentrer sur leur métier... D'ailleurs, je ne suis pas certaine que la nature pluridisciplinaire de notre Université simplifie les choses !

Jean-Pierre GESSON,

Poitiers

Faisant partie d'une Université pluridisciplinaire, je pense que notre raison d'être consiste à tenter d'irriguer notre tissu économique local. Pour cela, nous devons détecter des porteurs d'idées destinés à l'entrepreneuriat. Nous devons être capables de répondre à ce besoin.

Claude OYTANA

A Montbéliard, nous avons créé un Institut des Métiers dans ce but.

De la salle

Il est également primordial d'insérer les dispositifs entrepreneuriaux dans le tissu économique local. Par exemple, l'un de nos étudiants faisait son stage au sein d'une pépinière d'entreprises. Il connaissait des problèmes financiers. En rencontrant d'autres créateurs d'entreprise, il a reçu des offres... Il n'a pas créé sa propre entreprise, mais est devenu l'associé dans une société existante.

Claude OYTANA

Pensez-vous que cet aspect ait manqué aux expériences qui ont été présentées ?

Le même intervenant

A mon sens, il est primordial d'associer des créateurs d'entreprises et de ne pas rester dans un contexte trop académique. De ce point de vue, l'association avec le MEDEF va dans le bon sens.

Claude OYTANA

A l'issue de ces témoignages, chacun d'entre nous a l'impression d'être original. On assiste actuellement à un foisonnement d'initiatives dans nos Universités, ce qui est très encourageant. J'espère que cette journée aura permis une confrontation de ces initiatives.

L'accompagnement des porteurs de projet

TABLE RONDE

animée par

Michel Pouchain

Président de l'Université Paris XIII

Président de la Commission des Questions sociales et de la Vie de l'Étudiant (CPU)

Participaient à la table ronde :

Olivier GIRARCLOS,
Entreprise CEDRE

François HUREL,
Délégué général de l'Agence pour la Création
d'Entreprises

Lionel MONTOLIU,
Incubateur Ile-de-France

Pierre PEDNEAU,
Président de CVAR, Université Laval
(Québec)

Michel POUCHAIN

Les Présidents d'Université sont très sensibles au thème de la vie de l'étudiant, plutôt qu'au thème de la vie étudiante au sens strict. Il me semble donc que les sujets abordés aujourd'hui devraient relever d'un partenariat.

Olivier GIRARCLOS

Lorsque j'étais étudiant à l'Université de Franche Comté, je n'étais pas sensibilisé à la création d'entreprise. Ma prise de conscience sur ce sujet a été très progressive. Avec mon collègue, nous avons tout d'abord participé à une formation de quelques jours ayant pour vocation de sensibiliser à la création d'entreprises, de la rédaction d'un plan d'affaires jusqu'à la recherche de financement en passant par le marketing, la vente, le droit des entreprises et la comptabilité. Ces problèmes n'avaient jamais été abordés tout au long de mes études de biologie. Le monde de l'entreprise m'était totalement étranger. Par la suite, nous avons participé au concours de l'ANVAR lié à la loi sur l'innovation. Cela nous a permis de rédiger notre projet. Le cadre du concours a permis de formaliser notre démarche. Notre projet d'entreprise ne nécessitait pas de lourds moyens financiers. Nous l'avons présenté à la Commission d'Accréditation de l'incubateur de Franche Comté. Nous sommes maintenant intégrés

à cet incubateur, qui nous apporte un soutien méthodologique et matériel. Pour l'heure, CEDRE reste donc un projet, mais notre connaissance du marché nous permettra bientôt de financer la création d'une société.

Comme vous le constatez, je suis un étudiant qui a été "recruté" par la création d'entreprise.

François HUREL

Je voudrais tout d'abord vous donner quelques statistiques sur la création d'entreprises par les étudiants. En France, il se crée aujourd'hui 170 000 nouvelles entreprises chaque année, dont 90 % de TPE, très petites entreprises. La création d'entreprise est en baisse constante depuis dix ans - on en comptait ainsi 200 000 en 1990 - mais semble reprendre. En 2000, on devrait enregistrer une augmentation de 5 %. Néanmoins, le flux des entrants couvre le flux des sortants. Ainsi, le stock d'entreprises est de 2,15 millions. La France a donc une densité entrepreneuriale inférieure à celle de certains pays qui lui sont comparables. Si elle avait une densité comparable à celle des États-Unis, la France aurait en effet 4,6 millions d'entreprises. Cela signifie qu'il lui en manque environ 2 millions.

Les pouvoirs publics sont mobilisés sur ces questions, mais ils ne peuvent lutter contre quelques idées reçues persistantes :

- d'une part, la moitié des nouvelles entreprises disparaîtrait en 3 ou 5 ans,
 - d'autre part, on serait d'autant plus entrepreneur que l'on est peu diplômé.
- Ces idées traduisent un déficit de communication sur la création d'entreprises.



Le chiffre de 50 % d'entreprises qui disparaîtraient à court terme est faux. Il est en réalité de 19,6 %. L'écart entre ce chiffre et celui de 50 % d'entreprises survivantes à 5 ans tient à ce que l'on comptabilise l'association de deux entreprises comme deux échecs et une création ! Quant à l'idée selon laquelle on serait d'autant moins entrepreneur que l'on est diplômé, elle est issue d'un calcul erroné. Il est vrai que peu de diplômés de niveau Bac + 5 créent leur propre entreprise.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le monde de l'enseignement supérieur se met à parler de création d'entreprise. Or, jusqu'à présent, le monde entrepreneurial s'associait peu au monde universitaire. Pourtant, les pouvoirs publics ont voulu créer un Conseil de la Création d'Entreprise, dont les objectifs consistaient à améliorer le financement de la création d'entreprise et à améliorer le statut de l'entrepreneur. Ils ont également demandé à Monsieur Elie Cohen de prendre la présidence d'une Commission dont le rôle était de proposer des pistes de réflexion. Trois propositions ont ensuite émergé lors des Etats Généraux de la Création d'Entreprise, que vous pourrez trouver sur notre site, www.apce.com. Il s'agit :

- de créer des réseaux au-delà des incubateurs, en réalisant un Intranet reliant les pôles universitaires français afin que chacun puisse faire profiter les autres de ses expériences et de ses bonnes pratiques ;
- de développer une action de sensibilisation dans le monde universitaire et dans le monde de l'enseignement supérieur ;
- de favoriser le lien entre les mondes de l'éducation, du financement et de l'entrepreneuriat.

Cette troisième proposition a marqué un grand pas en avant. Je pense que des outils juridiques existent pour renforcer ce lien, même si un instrument financier semble manquer. Je fais confiance aux acteurs des collectivités locales pour porter cette démarche.

Nous avons récemment réalisé une étude sur les start-up, qui a montré que le lien entre le monde financier, le monde de l'entreprise et le monde de l'enseignement était indispensable pour développer la création d'entreprise.

Lionel MONTOLIU

Tous les incubateurs français se sont réunis dans un groupe de travail, dont les réunions sont très fruc-

tueuses. Néanmoins, les incubateurs sont des initiatives trop récentes pour que l'on puisse en dresser un bilan. Il convient donc d'être prudent avant de faire certaines affirmations.

La première question que l'on peut se poser concerne la raison de la création des incubateurs. Ces structures s'adressent au problème bien spécifique des créations d'entreprises innovantes. Pour notre part, il s'agit d'innovations technologiques, mais les Universités des Sciences Sociales sont concernées dans le domaine des contenus.

Un incubateur soutient un créateur d'entreprise lors du déroulement de son projet technologique, qui nécessite un encadrement important et des moyens. Souvent, les porteurs de projet ont un profil scientifique et ont donc besoin d'être soutenus lors de leur phase de réflexion, qui peut prendre six mois. L'incubateur est ainsi un tiers de confiance, capable de mobiliser des fonds qu'il utilise à bon escient, avec une bonne méthodologie.

Je suis pour ma part enthousiasmé par le potentiel des doctorants que je rencontre, par leur capacité d'innovation et leur capacité de remise en question. Ils sont généralement très réactifs et acquièrent rapidement les compétences nécessaires à la création de leur société et à la recherche de financement. En cela, les incubateurs ont une fonction bien spécifique, grâce à leur capacité d'être présents dans la durée avec une grande proximité.

En France, il est généralement difficile de mobiliser de l'argent sur des projets en phase intermédiaire. Seuls des projets importants, dont le coût dépasse le million de francs, intéressent les investisseurs, à condition qu'ils envisagent une valorisation à court terme. Il faudrait donc instaurer des moyens permettant de suivre les jeunes entrepreneurs sans leur faire prendre trop de risques.

Pierre PEDNEAU

Un incubateur n'existe pas à lui tout seul. Il doit nécessairement s'inscrire dans un réseau, dans le tissu économique de la région où il est implanté. Je dirige aujourd'hui le CVAR, créé pour offrir de tels services d'incubation au Québec en 1988. L'Université Laval est membre de son Conseil d'Administration. Lors de sa création, il était un service d'incubation intra muros. Récemment, nous avons réorienté nos services vers l'accompagnement d'entreprises sur site, et non plus dans nos locaux. Nous pouvons compter sur un réseau de partenaires externes, qui travaillent souvent pour nous à titre gracieux, ce qui réduit nos coûts de fonctionnement.

La sélection des entreprises que nous accueillons est relativement sévère. Nous ne prenons que les

entreprises dont le plan d'affaires est déjà constitué. Nous avons incubé des entreprises dites innovantes, venant de tous les horizons. 50 entreprises ont été créées, avec un taux de réussite de 85 %, grâce à l'accompagnement, mais aussi au filtrage à l'entrée. En outre, un réseau québécois d'incubateurs s'est constitué en mai 2000.

Nous avons certainement été forcés d'avancer rapidement du fait de la reconversion de l'économie du Québec. De fait, 85 % des emplois créés le sont dans les PME. Nous avons donc orienté notre démarche en leur direction.

S'agissant du transfert technologique au secteur privé, nous pouvons pour notre part accompagner les projets jusqu'au développement d'un pré-prototype. Cela impose ensuite aux entrepreneurs de rechercher des partenaires permettant d'envisager l'industrialisation. Ils peuvent aussi se constituer dans des entreprises de chercheurs, mais elles peinent le plus souvent pour attirer des financements.

Par conséquent, nous avons développé une plateforme de valorisation financée par un fonds québécois. En avril dernier, nous avons obtenu un financement de 10 millions de dollars sur 5 ans, soit 2 millions de dollars par an. Cette plate-forme permet la maturation des technologies des jeunes entreprises, tandis que l'Université Laval se charge d'améliorer les compétences des entrepreneurs.

Enfin, je dois signaler que, dans la région de Québec, la société de capital-risque INNOVATECH a accepté de financer la phase de valorisation de la technologie. Au final, l'incubation doit s'insérer dans une chaîne cohérente. Plus cette cohérence est grande, plus l'action des incubateurs est efficace.

François HUREL

J'aimerais réagir à l'intervention de Monsieur Montoliu. Les 170 000 entreprises qui se créent en France relèvent, pour 70 % d'entre elles, d'investissements inférieurs à 50 000 francs. Elles sont donc de petite taille. Par ailleurs, lorsque nous avons lancé une enquête sur les start-up, nous étions convaincus des vertus de l'improvisation, du "mythe du garage". Or nous avons été frappés de constater que 50 % de ces entreprises sont nées avec moins de 50 000 francs. Il



ne faut donc pas imaginer que les entreprises technologiques font partie d'une "bulle" protégée. Toutes les entreprises se

créent de la même manière, avec un peu d'argent et l'opportunité de créer. Je crois qu'il ne faut stigmatiser aucun secteur d'activité.

Finalement, c'est avant tout l'environnement qui fait émerger des start-up. Parmi les 200 dirigeants que nous avons rencontrés, aucun n'a affirmé avoir créé une start-up. Tous ont déclaré avoir créé des entreprises qui sont devenues par la suite des start-up.

Danielle BLONDEL,

Université Dauphine

Forte de notre expérience de l'incubation d'entreprises technologiques, je ne partage pas entièrement l'avis de Monsieur Hurel. Au sein d'Agoranov, nous recevons des projets qui ont un besoin de financement préalable à leur démarrage. Ainsi, une bonne partie de ces ressources proviennent du laboratoire d'origine de ces sociétés. Le seul fait de devoir réaliser un prototype pour faire des démonstrations à des clients potentiels nécessite déjà plusieurs dizaines de milliers de francs... Il est vrai que les start-up d'Internet consomment peu de capital physique. En revanche, les entreprises dont l'activité impose de réaliser des prototypes nécessitent des financements importants.

François PECCOUD,

Université de Compiègne

Vous n'avez pas parlé de l'environnement fiscal... Or il s'agit d'une différence fondamentale, en matière d'accompagnement, entre le Québec et la France.

Pierre PEDNEAU

La fiscalité sur les activités de recherche et développement au Québec est très intéressante et incitative. En effet, elle peut donner lieu à des remboursements fiscaux pouvant aller jusqu'à 60 % de la dépense de Recherche et Développement des entreprises.

François LEFEVRE

Vous avez parlé de plate-forme de maturation de la technologie. Entre un prototype de faisabilité et un prototype industriel, jusqu'où pouvez-vous aller ?

Pierre PEDNEAU

Nous pouvons aller jusqu'à des financements de 1,5 million de francs.

Yves DUPIN

de la Caisse des dépôts et consignations

Monsieur Hurel, vous n'avez pas évoqué les outils d'aide à la création d'entreprise. Quel est l'apport de l'APCE dans ce domaine ? Comment entrez-vous dans les réseaux ?

François HUREL

L'APCE est une association placée sous la tutelle du Ministère de l'Industrie. Son rôle est d'assurer l'appui des réseaux d'aide à la création d'entreprise dans les associations, les Universités et les Grandes Ecoles. Nous organisons également des partenariats avec des pépinières d'entreprises et des incubateurs, auxquels nous fournissons des éléments techniques et des moyens de formation.

Par ailleurs, s'agissant du montant des investissements, il est vrai que les entreprises en lien avec l'incubation nécessitent généralement des investissements très importants. Cependant, toutes les entreprises sont identiques au sens économique du terme. Que leur investissement initial soit fort ou faible, il s'agit toujours d'entreprises ! A l'occasion de notre enquête, nous avons interrogé 800 dirigeants de start-up. Nous nous attendions à entendre des montants financiers importants pour leur création, mais en réalité ces montants se sont avérés plutôt faibles.

Marie CORNU,

Confédération des Etudiants Chercheurs

Ne pourrait-on imaginer que les diplômés aient quelque chose à apporter à l'Université, par exemple pour ouvrir davantage les formations générales au monde de l'entreprise ? Cela rejoint la notion de réseaux d'anciens étudiants.

De la salle

Monsieur Girarclos a indiqué que l'entreprise qu'il comptait créer ne nécessitait pas un lourd capital, mais sa technologie a nécessité le travail d'un laboratoire entier. Au total, la création d'une telle entreprise s'avère donc coûteuse.

Lionel MONTOLIU

Lors du dernier concours de création d'entreprise, les projets ont reçu pour la plupart 300 000 francs, voire plusieurs millions de francs pour certains.

En outre, je voudrais indiquer que certains fonds d'amorçage reçoivent actuellement 1 000 dossiers par an mais n'en financent que 22... Cela signifie que les projets sont foisonnants, ce qui incite les investisseurs à placer de l'argent dans les moins risqués d'entre eux. On entre ainsi dans un schéma patrimonial. Cela prouve le manque de financement de ces projets, qui peuvent donner lieu à la création de PME de 30 à 100 salariés. Ces PME sont en effet en nombre insuffisant en France.

François PECCOUD,

Université de Compiègne

Quelles sont les stratégies canadiennes pour assurer le retour sur investissement des sociétés d'incubation ?

Pierre PEDNEAU

En règle générale, nous prenons des licences sur les technologies que nous finançons. Nous pouvons également prendre des participations dans les sociétés qui se créent. Nous espérons qu'en injectant des fonds lors de la phase intermédiaire, entre la création et la commercialisation, nous pourrions valoriser les technologies. Nous comptons ensuite sur la rapidité de croissance des entreprises technologiques pour assurer notre retour sur investissement.

Jean-François LE MAITRE,

Université d'Aix-Marseille

Au cours de mes expériences d'observation des créations d'entreprises, j'ai souvent constaté que les entreprises technologiques vivent, au départ, sur des contrats de recherche. Les investisseurs demandent, dès la première année de fonctionnement, quel est le chiffre d'affaires escompté. Par conséquent, le programme d'aides publiques à la recherche doit se diriger davantage vers les PMI-PME.

Grand témoin

LA SENSIBILISATION DES ÉTUDIANTS À L'ENTREPRENEURIAT

François TAVENAS

Recteur de l'Université Laval, Québec



Je voudrais rappeler qu'au Québec, depuis de nombreuses années, 85 % des emplois se créent dans des PME, c'est-à-dire grâce à la création d'entreprise. Dans les grandes entreprises, en effet, on constate surtout un mouvement de rationalisation et d'externalisation. Dans ce contexte, nous devons développer la formation universitaire et mieux valoriser les résultats des travaux de recherche universitaire.

La formation universitaire

Traditionnellement, les Universités formaient des spécialistes dans un domaine dans lequel ils restaient tout au long de leur carrière. Aujourd'hui, une bonne formation universitaire ne doit pas se limiter à dispenser une discipline, mais doit aussi veiller à épanouir les capacités personnelles d'apprentissage, d'innovation et d'entrepreneuriat.

La valorisation des travaux de recherche

Il faut savoir valoriser les initiatives des étudiants. Néanmoins, je ne pense pas que les associations étudiantes, qui sont des organisations bien établies, parfois lourdes et lentes à réagir, soient le mieux placées pour créer des activités. Nous travaillons avec elles pour la définition de grandes politiques. En revanche, pour créer de l'activité, nous préférons travailler directement avec les étudiants. Par ailleurs, nous devons mieux exploiter la filière de jeunes diplômés qui ont réussi. En outre, les tentatives d'élaboration de programmes universitaires structurés en matière d'entrepreneuriat n'ont guère donné de résultats probants. Par conséquent, il semble préférable de miser sur les formations concrètes. Pour accompagner la création d'entreprise, il faut mettre en place des structures dédiées dispensant

des formations sur le tas et assurant un accompagnement formel. C'est le cas d'Entrepreneuriat Laval ou de notre incubateur. Il est nécessaire de fournir à l'entrepreneur une structure d'encadrement de gestion. S'agissant de la création d'entreprises issues de la recherche universitaire, nous avons de nombreux défis à relever.

1. Acquérir un positionnement institutionnel clair

Le premier défi consiste à acquérir un positionnement institutionnel clair. Cela est plus facile à dire qu'à réaliser, car il nous faut intervenir en priorité sur la propriété intellectuelle à application industrielle. Qui est propriétaire des innovations : le professeur, l'étudiant, ou le gouvernement ? Ce dernier, au Canada, a toujours affirmé qu'il ne voulait pas s'approprier le résultat de la recherche, ce qui a bouleversé la valorisation de la recherche universitaire. Les Universités ont, quant à elles, des positions très diverses. Certaines s'approprient les résultats de la recherche et d'autres non. Les Américains ont promulgué une loi obligeant les Universités à s'approprier la propriété intellectuelle, ce qui a bouleversé la nature de la recherche universitaire. Depuis la promulgation de cette loi, le nombre de brevets pris a ainsi été multiplié par 10 et le nombre d'entreprises créées, par 20 ! Au Canada, nous n'en sommes pas encore à ce stade. Un rapport national propose d'adopter une loi équivalente, mais le Québec a tenté de se distinguer. Son Ministre de la Recherche a déposé un projet de recherche scientifique affirmant le principe de copropriété indivise de la propriété intellectuelle, ce qui ne peut fonctionner ! J'espère que la consultation en cours amènera un changement de position sur cette question cruciale.

2. La diversité des contextes disciplinaires

Le second défi à relever est celui de la diversité des contextes disciplinaires. En effet, on ne crée pas une entreprise de biotechnologies comme on crée une entreprise d'informatique. Dans ce dernier domaine, le principal facteur de succès est la rapidité de réaction. Dans le premier, tout projet nécessite un travail de dix ans avant d'aboutir à la sortie d'un produit sur le marché. En outre, certaines entreprises ont vocation à travailler au niveau local et d'autres

au niveau international. Par exemple, toute entreprise biomédicale doit viser le marché international, faute de quoi elle ne serait pas viable. Ainsi, les pratiques institutionnelles doivent être très diverses. Voilà pourquoi nous avons structuré notre dynamique de valorisation de la recherche en plusieurs grands domaines.

3. Valoriser la propriété intellectuelle

Le troisième défi consiste à savoir s'il faut valoriser la propriété intellectuelle ou la brader. Actuellement, notre principal problème consiste à valoriser suffisamment l'idée issue de la recherche afin de la conserver au niveau institutionnel le plus longtemps possible. Cela pose la question du financement de la valorisation. De ce point de vue, Valorisation Recherche Québec est une société qui donne aux institutions les moyens financiers d'"amorcer la pompe", de mettre en place des structures de valorisation afin de retarder le plus possible l'entrée du secteur privé dans les jeunes entreprises. Mais tout cela relève d'un choix. On pourrait ainsi parfaitement laisser partir les chercheurs à l'extérieur.

4. Le professeur chercheur et l'entrepreneur

Le quatrième défi concerne le dualisme de l'identité du professeur chercheur et de l'entrepreneur. En effet, on trouve rarement chez la même personne des qualités de chercheur et d'entrepreneur. Aussi faut-il se poser la question de la manière d'encadrer le professeur. Pour l'entrepreneur, la question qui se pose est celle des conflits d'intérêt. Les Universités doivent donc énoncer clairement le rôle du professeur, comme chercheur ou comme entrepreneur. Néanmoins, les situations sont très diverses. Par exemple, l'Université d'Harvard donne la préférence à la notion de professeur d'université. Ses chercheurs n'ont pas le droit d'être simultanément professeur et gérant d'une entreprise. Au Québec, nous établissons un contrat public d'encadrement du professeur chercheur, dont le contenu est connu de tous, qui fait nécessairement intervenir des tierces parties dans la gestion des ressources pour éviter les problèmes de conflit d'intérêt.

5. L'entreprise à l'Université

L'Université doit accepter d'abriter le développement d'entreprises à l'intérieur de ses laboratoires, mais la dynamique universitaire et la dynamique entrepreneuriale demeurent de nature différente. L'expérience montre qu'il ne faut accepter d'abriter

une entreprise naissante que pour une durée limitée à un ou deux ans au maximum.

6. L'Université entreprenante

Le sixième défi est celui de l'Université entreprenante. L'entrepreneuriat ne fait pourtant pas partie de la nature de l'Université ! Pour cela, il faut une structure autonome, dont le financement doit être public. Aux États-Unis, pourtant, on procède à des levées de fonds privés. En outre, ces entreprises autonomes doivent être gérées dans une logique commerciale. Néanmoins, pour réussir, l'Université entreprenante doit faire appel à de très nombreux partenaires. Mais cela ne peut se décréter tout seul.

7. Le lien avec le milieu régional

Au Québec, toutes les expériences réussies ont procédé d'une politique régionale de développement technologique.

8. Assurer la cohérence de l'action de tous les intervenants, en particulier du gouvernement

Au Québec, tout comme au Canada, le gouvernement a pris d'excellentes mesures en matière de fiscalité, afin de renforcer l'investissement en Recherche et Développement, qui était relativement faible. Ces deux gouvernements ont mis en place des programmes successifs pour attirer les financements privés de la Recherche et Développement, comme des politiques de recherche et les réseaux nationaux de centres d'excellence... Ils ont également mis en place des crédits fiscaux pour la Recherche et le Développement. Ces initiatives ont donné de bons résultats, mais ont fait émerger une industrie parallèle, celle des conseillers juridiques et fiscaux, chargés d'interpréter les lois afin de minimiser les versements d'impôts des sociétés et celle des fonctionnaires de l'impôt dont la mission est de maximaliser les entrées fiscales. Il en résulte souvent des décisions gouvernementales contraires à une pleine exploitation de la propriété intellectuelle. Par exemple, l'administration fiscale a jugé que la prise de brevets cachait des avantages salariaux pour les professeurs... Nous avons lutté contre cette mesure qui aurait eu pour effet de stopper toute prise de brevet. Comme vous pouvez le constater, ce problème de cohérence de l'action gouvernementale est très important.

Pour conclure, je dirais que patience et longueur de temps font plus que force ni que rage. La valorisation des initiatives de recherche et la sensibilisation

à l'entrepreneuriat évoluent à petits pas. Cela tient au fait qu'il est question ici de faire évoluer les mentalités individuelles, mais aussi collectives. De plus, la valorisation d'une technologie issue de la recherche est une activité des plus risquées, qui procède d'un partage du risque entre différents intervenants. Or l'apparition de réseaux prend du temps. Enfin, ce type d'activités aboutit rarement à un enrichissement des Universités. Ne croyez surtout pas que la

prise de brevets et la revalorisation de la recherche pourraient accroître les ressources de votre Université !

A présent, notre objectif principal est l'accomplissement de la mission de l'Université : préparer les étudiants le mieux possible à leur vie professionnelle, qui sera de plus en plus souvent une vie d'entrepreneur. En effet, l'Université est au centre de la société du savoir, ce qui suppose quelques obligations.

Bilan et propositions

Jean-Pierre FINANCE

Ministère de l'Education Nationale



En matière de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprise, je remarque quelques points saillants :

- l'évolution des mentalités, l'esprit d'entreprendre, l'esprit d'entreprise et la prise de risque associée ;
- la nécessité d'une approche par projet, où l'étudiant devient un acteur et ne se cantonne plus à un rôle de récepteur, en travaillant sur des cas concrets lui permettant de se confronter à la réalité ;
- l'importance de la motivation et de la formation des formateurs ;
- la transversalité, la mixité et le partenariat. La transversalité est la nature même du sujet que nous avons traité aujourd'hui. La mixité s'explique par le fait que la plupart des actions ne peuvent être conduites qu'en associant des spécialistes scientifiques et de gestion. Le partenariat, enfin, tient au fait que l'Université seule ne peut atteindre les

objectifs fixés. Pour ce faire, elle doit faire appel à des entreprises et à des financiers.

Enfin, je ferai quelques propositions à destination des établissements.

- Il serait nécessaire de créer des points d'accueil et d'amélioration des compétences.
- Au niveau national, il serait souhaitable de partager davantage les expériences existant dans les Universités en créant une base de données pouvant être utilisée par tous.
- Il conviendrait de se doter d'outils ad hoc, comme des vidéogrammes ou des logiciels de simulation. J'envisagerais même l'élaboration mutuelle d'une boîte à outils en mettant en place, au niveau national, une cellule technique jouant un rôle de coordination ;
- Enfin, nous pourrions peut-être créer un observatoire des pratiques de sensibilisation et de valorisation.

Conclusions

André LEGRAND

Premier Vice-Président de la Conférence des Présidents d'Université

L'organisation de cette journée a été collective. Nous nous félicitons de la collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, le Ministère de la Recherche avec la Caisse des dépôts et consignations, et avec le réseau CURIE. S'agissant de la CPU, je remarque que nous avons pris l'habitude d'amorcer des réflexions transversales à plusieurs commissions, en particulier, la Commission de la Pédagogie, la commission vie de l'étudiant et la commission de la recherche, chargées de recenser des expériences en vue de cette journée.

Néanmoins, il faut mettre l'accent sur nos lacunes. De fait, nous avons constaté l'importance de l'activité des étudiants dans le processus de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Il est essentiel, par ailleurs, que nous favorisions le travail en équipe dans le domaine de la recherche universitaire.

En outre, je persiste à penser que l'Université française est sous-administrée, tant quantitativement que qualitativement. Aussi les Universités doivent-



elles acquérir de nouvelles compétences juridiques, administratives, financières et fiscales, comme l'a montré l'exposé de Monsieur Tavenas.

Par ailleurs, je voudrais m'adresser au Ministère et lui demander de nous laisser libres et autonomes. Il ne doit pas sombrer dans certains travers de l'Administration française. Nous devons nouer des liens permettant de faciliter nos activités ! Au vu de la lenteur de la publication des décrets d'application de la loi sur l'innovation et la valorisation des résultats de la recherche, je crains que tout ceci ne soit que du domaine du fantasme.

Enfin, dans certains domaines, les politiques universitaires sont parfois inexistantes. Pourtant, cette journée me convainc que les Universités existent en matière de sensibilisation à l'entrepreneuriat ! Les Universités souhaitent être responsables et autonomes.

Les Universités veulent également pouvoir évoluer dans un environnement cohérent. Je terminerai donc sur les deux impératifs de cohérence et de globalité.

Conclusions

Daniel LEBEGUE

Directeur Général de la Caisse des dépôts et consignations

Ce colloque consacré à la sensibilisation des étudiants à l'entreprise et à l'esprit d'entreprise constitue un événement. Inconcevable il y a encore deux ans, il montre que l'Université, qui, comme la Caisse des dépôts, est imprégnée des valeurs du service public et de sa déontologie, est en passe de surmonter ses préventions vis-à-vis du monde de l'entreprise.

Cet événement répond à une nécessité : créer des liens plus forts entre l'Université, la recherche et le monde de l'entreprise. La principale cause des limites que connaissent la croissance et le dynamisme français est liée, en effet, à une mobilisation collective insuffisante pour faire émerger des créateurs d'entreprise dans une économie en profonde mutation technologique.

En prenant cette initiative, la CPU répond également aux aspirations des étudiants. Je suis frappé par deux chiffres : un tiers des jeunes suivant des études supérieures souhaiterait créer son entreprise, alors que dans la réalité ce chiffre est dix fois inférieur. Cela signifie que seuls 3 à 4 % des jeunes ont la possibilité de passer à l'acte. Cet écart entre les aspirations des jeunes et la réalité traduit le retard pris dans la mise en place des outils financiers et de conseil permettant aux chercheurs et aux porteurs de projet de s'engager dans un environnement favorable.



Pour ma part, j'ai passé 18 ans de ma carrière dans le service public, puis 14 ans dans le monde des entreprises, avant d'arriver à la Caisse des dépôts qui se situe entre le public et le privé. J'ai acquis la conviction qu'il existe une synthèse gagnante entre ces deux mondes. Elle consiste à combiner les bonnes valeurs du service public, comme l'intérêt général, le sens du long terme, la probité et la transpa-

rence, le souci de la cohésion sociale, avec les bonnes valeurs de l'entreprise, comme la recherche permanente de l'efficacité, le souci de la satisfaction des clients, la recherche d'une bonne allocation des ressources et des moyens, notamment financiers, l'évaluation de tout ce que l'on fait ou encore la confrontation avec d'autres acteurs afin d'échanger de bonnes pratiques. Il faut rapprocher ces deux systèmes de valeurs dans tous les domaines, sans pour autant demander aux enseignants et aux chercheurs de se transformer en marchands.

La Caisse des dépôts et consignations fait beaucoup pour porter l'innovation et l'esprit d'entreprise dans le monde des acteurs publics, notamment en direction des collectivités locales. Nous soutenons le capital-risque, l'amorçage, les incubateurs et toutes les démarches de création de petites entreprises et d'insertion par l'économie des personnes en difficulté. Nous y consacrons des moyens importants, en nous appuyant sur le réseau de nos directions régionales afin d'intervenir au plus près du terrain.

Nous souhaitons également contribuer à la promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication et d'outils modernes de gestion dans le monde des acteurs publics locaux. Cela vaut également pour l'Université, à laquelle nous avons commencé à apporter des outils et de nouvelles approches de management.

Enfin, nous sommes prêts, à vos côtés et peut-être avec d'autres, à mettre en place des dispositifs d'échange de bonnes pratiques et d'expériences dans le domaine de la diffusion de l'innovation et de la création d'entreprise. Nous sommes également prêts à contribuer à la mise en place d'incubateurs et de fonds d'amorçage inter-universitaires ou sectoriels. Nous pourrions en outre vous accompagner dans l'accès à des points d'accueil et de compétences, comme nous le faisons avec l'ensemble des réseaux locaux d'appui aux créateurs d'entreprises.

Conclusions

Christian FORESTIER

Directeur de Cabinet du Ministre de l'Education Nationale

Cette journée constitue une première, qui n'aurait pas été possible il y a quelques années. Cet événement marque un acte symbolique fort, mais la rencontre des entreprises et de l'école n'est pas nouvelle, contrairement à ce qu'affirment les médias.

Je constate que le discours des partenaires extérieurs à l'Université évolue également au gré des situations économiques.

L'origine de cette journée peut être trouvée dans la récente loi sur l'innovation. En outre, je crois qu'aujourd'hui, nous ne pouvons pas réduire notre champ d'intervention sur l'entrepreneuriat étudiant à la haute technologie. Au-delà des écoles d'ingénieurs et des IUT, nous devons toucher d'autres types d'établissements, même s'il ne s'agit encore que de les



sensibiliser.

Par ailleurs, nous avons encore beaucoup à apprendre d'expériences étrangères, notamment du Québec. Sur un sujet encore balbutiant, il nous reste à mettre nos forces vives en réseau. Je vous rappellerai d'ailleurs que l'enseignement supérieur français est réparti sur une dizaine de Ministères, qu'il faudrait associer à notre démarche.

Enfin, je voudrais insister sur le fait qu'il y a aujourd'hui en France une centaine de milliers de chefs de petites entreprises, dont la majorité n'est pas issue de l'enseignement supérieur ! Ainsi, nous mettons chaque année sur le marché du travail de nombreux bacheliers professionnels.

Pour conclure, Je remercie les organisateurs de cette journée, les différents intervenants, ainsi que la Caisse des dépôts et consignations pour la force de son partenariat. Espérons que cette journée sera plus un commencement qu'une fin !

**Journée du 29 novembre 2000 "sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat" -
liste des personnes présentes**

Geneviève	<i>AUBLED</i>	Université Paris XIII	Conseillère technique de Service Social
Bernard	<i>AUGÉ</i>	Faculté des sciences du sport - Bordeaux 2	Directeur des études
Francis	<i>AUTEFACE</i>	INSA toulouse	Directeur du service de recherche industrie valorisation
Michel	<i>AUTRIC</i>	Université de la Méditerranée	Responsable "Valorisation"
Michel	<i>AVEROUS</i>	Université montpellier II	Président
Catherine	<i>BACHELET</i>	Université de savoie	Directrice MSG et Responsable pédagogique
Patrice	<i>BACHY</i>	Caisse des dépôts	responsable programme Université/CDC
Gérard	<i>BAILLARGUET</i>	IUT d'Orléans	Directeur
Joseph	<i>BAL</i>	Université Paris XIII	Chargée de mission à la communication
Jacques-Henri	<i>BALBI</i>	Université de Corse	Président
Jean-François	<i>BALDUCCHI</i>	Atlanpôle	Délégué Général
Michel	<i>BARRIER</i>	Université Pierre et Marie Curie - Paris VI	Chargé d'affaires à la direction des relations industrielles et du transfert technologique
Caroline	<i>BARROT</i>	Entreprise CRESCENDO	
Véronique	<i>BARRY</i>	Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie	Sous-directrice de la formation
Alexandre	<i>BATARDIERE</i>	Université Bretagne occidentale	Responsable service valorisation
Maryline	<i>BAUMARD</i>	Le Monde de l'Education	Journaliste
Marcel	<i>BAYEN</i>	Université paris XI	Chargé de mission à la valorisation
Martine	<i>BEURTON</i>	Université de Reims	Secrétaire générale
Marie-France	<i>BEAUVOIS</i>	CPU	Chargée de mission commission recherche
Célia	<i>BENSE FERREIRE ALVES</i>	Université Paris VIII	PRAG
Geneviève	<i>BERLIAT</i>	UCBL	Directeur administratif
Ludovic	<i>BERNARD</i>	Université de valenciennes	Responsable du service insertion professionnelle
Freddie	<i>BEUGIN</i>	Université d'Artois	Chargé de mission à l'insertion professionnelle
Paule	<i>BIANDET</i>	UPMC	Maitre de conférence
Armelle	<i>BILLON</i>	Ministère de l'économie, des finances et des industries	Chargée de mission
Danièle	<i>BLONDEL</i>	Université Paris 1	
Eddy	<i>BLOY</i>	Université Lyon 2	Maitre de Conférence / Sciences Economiques et Gestion
Guillaume	<i>BONELLO</i>	Université Paris -Sud	Doctorant

Bruno	<i>BOST</i>	Guilde des doctorants	Maître de Conférence, Université Paris Sud
Micheline	<i>BOUDEVILLE</i>	UCBL	Vice-président relations socio-économiques
Annick	<i>BOUDIER</i>	Université Paris 1	Mission université - entreprise
Jean-claude	<i>BOULY</i>	Centre national de l'entrepreneuriat	DIRECTEUR
Michelle	<i>BOUSSY</i>	Université lille 2	Responsable service des stages et emplois
André	<i>BRIAND</i>	Université Rennes II - Haute Bretagne	directeur du scuio
Jean-Pierre	<i>BROCARD</i>	Incubateur multimédia belle de mai	Directeur
Luc	<i>BRONNER</i>	Le Monde de l'Education	Journalistes
Valérie	<i>CALLIER</i>	Université de Poitiers	Ingénieur d'études
Caty	<i>CAMION</i>	Université de Valenciennes	Maître de Conférences
Jean-Paul	<i>CAP</i>	UBO - IUT Quimper	
Sylvie	<i>CAPELLE</i>	Université littoral - Côte d'Opale	Responsable du DESS
Claude	<i>CARRIERE</i>	IMT	Consultant
Michelle	<i>CASTILLE</i>	Université de la Réunion	Responsable BRUMI
Catherina	<i>CATSAROS</i>		
Philippe	<i>CHATEL</i>	Centre national de l'entrepreneuriat	
Bernard	<i>CHAUVEAU</i>	Université de Poitiers	Directeur
Jean	<i>CLAVERIE</i>	Université Bordeaux 1	Directeur de l'incubateur Régional d'Aquitaine
Marie-France	<i>CLERC-GIRARD</i>	Université Nancy II	Enseignante, responsable filière entrepreneur ICN, ingénieur chargé de la création d'activités
Fabrice	<i>COHEN</i>	Laboratoire de physique corpusculaire et cosmologie	Thesard
Martine	<i>CORNU</i>	GIP miti - incubateur en réseau - nord-pas-de-calais	Directrice
Marie	<i>CORNU</i>	AFSSA LERPAC	Chef de Projet Agence Française de Sécurité Sanitaire
Alain	<i>COSTES</i>	Ministère de la Recherche	Directeur de la Technologie
	<i>COULOMB</i>	Ministère de la recherche	Sous-directeur
Martine	<i>COURTOIS</i>	Université paris XIII - IUT St Denis - département hse	Chef de département
Jean-François	<i>CUBY</i>		IGAENR
Véronique	<i>DARMON</i>	Université Paris XII Val-de-marne	Vice-présidente du CEVU
Véronique	<i>de LALANDE</i>	Université de Technologie de troyes	Developpement transfert de technologie
Pascal	<i>DEGIOVANNI</i>	ENS lyon	Président de la Guilde des doctorants
Yan	<i>DE KERORGUEN</i>	La Tribune de l'entreprise	
Francine	<i>DEMICHEL</i>	Ministère de l'Education nationale	Directrice de l'enseignement supérieur

Lysette	<i>DESGRANGÉ</i>	Université de Limoges	Division des relations extérieures
Frederic	<i>DOREL</i>	Ecole centrale de Nantes	Responsable du département Communication, Langues et Entreprises.
Catherine	<i>DORION</i>	Université Nancy 1	Ingénieur relations industrielles
Jean-Pierre	<i>DOUCET</i>	Université Paris VII - denis diderot	Directeur Service Etudiants Paris 7 Emploi
Aurélia	<i>DUBS</i>	INPL	Ingénieur valorisation
Jean-Louis	<i>DUCLOS</i>	Ecole normale supérieure de lyon	responsable des relations internationales et industrielles
Claudine	<i>DUMONT</i>	Université de lille I	Responsable du pôle insertion professionnelle
Jacques	<i>DUMONT</i>	Université de Limoges	Directeur
Claire	<i>DUPAS</i>	Ecole normale supérieure de cachan	Directrice
Yves	<i>DUPIN</i>	Caisse des dépôts et consignation	consultant
Jacques	<i>DUTERTRE</i>	Université de Dijon	Vice-président
Jacques	<i>DUVEAU</i>	Université Lille I	Président
Philippe	<i>EHRET</i>	Semia	Directeur
Antoinette	<i>ESCANDE</i>	Université Paris VII - Denis Diderot	Responsable de l'aide à l'insertion professionnelle du CUIOP
Christian	<i>ESKENAZI</i>	Université de la Rochelle	Président
Christian	<i>ETIENNE</i>	IUT chateauroux	Directeur
Jean-Pierre	<i>FINANCE</i>	Ministère de l'éducation nationale	Conseiller au cabinet
Philippe	<i>FOLLENFANT</i>	ANVAR	Directeur du développement
Florence	<i>FAURE</i>	Université paris VII - denis diderot	Chargée des affaires juridiques
Alain	<i>FAYOLLE</i>	EM Lyon	professeur entrepreneurship
Pascal	<i>FERRAN</i>	Université Nice Sophia Antipolis	Chargée d'information au SUIO lettres
Christian	<i>FORESTIER</i>	Ministère de l'éducation nationale	Directeur de cabinet
Christian	<i>FORNARI</i>	université lyon I - Claude Bernard	Chef d'entreprise - professeur associé
Béatrice	<i>FREZAL</i>	Insa	Responsable pédagogique filière - ingénieur entreprendre
Eric	<i>FROMENT</i>	CPU	Délégué Général
Benedicte	<i>FROMENT</i>	Université françois rabelais	Chargée Aide à l'insertion professionnelle
Agnès	<i>GAHIGI</i>	Université Jean Monnet	Responsable de la Recherche et de la Valorisation
Philippe	<i>GANGNEUX</i>	Ceb	Directeur de l'incubateur régional
philippe	<i>GANIER</i>	Université de metz	Ingénieur d'études - chargé de missions d'insertion
Philippe	<i>GAUTIER</i>	ANRT	Service CIFRE
Michel-Henri	<i>GENSBITTEL</i>	Université paris I	Mission université d'entreprise

Dominique	<i>GENTILE</i>	Université Versailles St Quentin	Président
Bernard	<i>GERARD</i>	Université Versailles St Quentin	Cellule des relations avec les milieux socio-économique
Jean-Pierre	<i>GESSION</i>	Université de poitiers	Vice-Président des Relations extérieures
Houriah	<i>GHEBALOU</i>	Université de Bourgogne	Chargé d'affaires/ Incubateur Régional de Bourgogne
Olivier	<i>GIRARCLOS</i>	Entreprise Cedre	
Céline	<i>GOMEZ</i>	Université d'Avignon et des Pays de vaucluse	Responsable du service recherche
Bruno	<i>GUICHEUX</i>	Université de caen - basse normandie	Responsable cellule valorisation
Caroline	<i>GUILBERT</i>	Université de Cergy-Pontoise	Chargée de communication
Alain	<i>GUILBOT</i>	Université Montpellier 2	Délégué à la Valorisation
Pierre	<i>GUILLO</i>	Université de limoges	Professeur
Jacques	<i>GUILLY</i>	IUT bourges	Directeur
Arnaud	<i>HAERINGER</i>	Université de Mulhouse	Directeur du SERFA
Brigitte	<i>HENNEQUART</i>	Université de technologie de troyes - utt	Coordinatrice des relations industrielles
Hadmut	<i>HOLKEN</i>	Université paris XIII - ufr/iup sciences de la communication	Maître de conférences associée, Chargée de l'insertion professionnelle
Jean-Michel	<i>HOTYAT</i>	Ministère de l'Education nationale	Mission à l'emploi
François	<i>HUREL</i>	APCE	Délégué Général
Noël	<i>IMBERT-BOUCHARD</i>	AGORANOV	Directeur
Jean	<i>JOLIVET</i>	association mueve	Relations entreprise / étudiant
Cécile	<i>JOSSE</i>	université d'artois	Responsable du service d'insertion professionnelle
Brigitte	<i>JULIEN-LEYNAUD</i>	université paris IV/ SORBONNE	Conseil en insertion
Sabrina	<i>KALLA</i>	CIE Eurasante	Ingénieur d'affaires
Cheikh	<i>KANE</i>	Université paris XIII -	Responsable Service de l'innovation et de la Valorisation de la Recherche
Alain	<i>KRETZ</i>	Université de Montpellier 3	Service insertion professionnelle
Béatrice	<i>du LAU L'ALLEMANS</i>	Ministère de la recherche -	Direction de la Technologie - chef de bureau
Catherine	<i>LEGER-JARNIOU</i>	Académie de l'entrepreneuriat	Responsable pôle entrepreneuriat dauphine
Corinne	<i>L'HERMITTE</i>	Paris IV / sorbonne	Responsable des stages de l'insertion professionnelle
Marie-Christine	<i>LACAN</i>	ANVAR	Chargée d'affaire
Marie-claude	<i>LAMARQUE</i>	GROUPE ESIEE	Directeur Adjoint
Anne	<i>LANCRY</i>	Université Paris X	Vce-president insertionn professionnelle
René	<i>LASSERRE</i>	Université de Cergy-Pontoise	Président

Gonzague	<i>LAURENT</i>	Mission régionale pour la création et transmission d'entreprise	Délégué
Christian	<i>LAURIÈRE</i>	Université Clermont 2	MIPE - Service de l'étudiant
Geneviève	<i>LAVIOLETTE</i>	Université Paris VII-Denis Diderot	Responsable Service Étudiant Paris 7 emploi
Daniel	<i>LEBEGUE</i>	Caisse des dépôts et consignations	Directeur Général
Jean-Bernard	<i>LE BOURDON</i>	Université sciences sociales de toulouse	Délégué à la recherche
François	<i>LEFEVRE</i>	Université de Nantes	Président du réseau Curie
Hervé	<i>LE GOFF</i>	Université Bretagne Occidentale	IUT Quimper
André	<i>LEGRAND</i>	CPU	Premier vice-président
Jean-François	<i>LE MAITRE</i>	Université d'Aix-Marseille 3	Chargé de Mission
Véronique	<i>LEBLANC</i>	Université de Cergy-Pontoise	Chargée de communication
Marie-Dominique	<i>LEGOY</i>	Université de La Rochelle	Vice-Président Conseil Scientifique
Marie-Christine	<i>LENOIR</i>	Université Lille 3	Relation emploi formation
Nicole	<i>LERAY</i>	association Bernard Gregory	Chargée de mission
Marie-Ange	<i>LEROUX</i>	Université Paris 6	Responsable du Service Scolarité
Marie-Claude	<i>LESCS</i>	Université des Antilles et de la Guyane	Responsable du bureau de la recherche scientifique
François	<i>LIMET</i>	UTI (Toulouse I / Sciences Sociales)	Chargé de mission
Max	<i>LOUIS</i>	Université des Antilles et de la Guyane	Président du conseil scientifique
Michel	<i>LUSSAULT</i>	Université François - Rabelais - Tours	Vice-président chargé de la recherche, des études doctorales et de la valorisation
Gabriel	<i>MADELIN</i>	Ministère de l'Éducation Nationale	Bureau du Partenariat
Nicole	<i>malhomme</i>	Université de Limoges	Chargée d'insertion professionnelle
Anne	<i>MALLET</i>	Université Lyon 2	Professeur Consultant
Céline	<i>MANCEAU</i>	Lettre de l'étudiant	rédactrice en chef
Jacques	<i>MARIGAN</i>	Université de Montpellier	Vice président du CEVU
Isabelle	<i>MARILIER</i>	Université Aix-Marseille 1	Responsable du Bureau des stages
Stéphane	<i>MARION</i>	Université Lyon III	Maitre de conférence
Christian	<i>MARMUSE</i>	Ecole supérieure des affaires / université de lille 2	Professeur - directeur de l'IUP Management d'équipe et entrepreneuriat
Sandrine	<i>MARTIN</i>	Université de Poitiers	Vice-présidente étudiant
Hélène	<i>MARTIN</i>	Paris X - Nanterre	Responsable administrative du SCUIO
François	<i>MATH</i>	Université Henri Poincaré - nancy I	Directeur du service D.E.M.A.I.N.

Caroline	<i>MAURY</i>	Université de Versailles - Saint-quentin-en Yvelines	Chargé de mission CRES
Michel	<i>MAYER</i>	Université de Rouen	Chargé de mission
Michèle	<i>MEKHARCHI</i>	Université paris XII	Responsable de modules d'insertion professionnelle dans les ED
Jean-Yves	<i>MÉRINDOL</i>	Université Strasbourg 1	Président
Maryvonne	<i>MESQUI</i>	Faculté de Pharmacie	Documentaliste/ consultant insertion professionnelle
Pascal	<i>MILLET</i>	Université Victor Ségalen	Responsable cellule valorisation
Carine	<i>MONLAUR</i>	Université de Pau et des Pays de l'Adour	Ingénieur d'étude, chargée des contrats et des propriétés individuelles
Lionel	<i>MONTOLIU</i>	Université de Versailles St Quentin	Incubateur Ile de France
Alexia	<i>MONTERNO</i>	sciences politiques	
Christian	<i>MOREAU</i>	Université de Lyon 2	IPP
Yves	<i>MOREL</i>	IDF Sud Incubation	Directeur incubateur
Mathieu	<i>MORGENSTERN</i>	Entreprise DATAPLANET	
Gilbert	<i>MOULINIER</i>	Institut de l'Ecole Normale Supérieure	Directeur Etudes et Développement
Jacques	<i>MOUNIÉ</i>	Université de Bourgogne	Chef de Projet Ecoles doctorales et doctoriales
Michel	<i>MUDRY</i>	Université d'Orléans	Président
Roger	<i>MUSART</i>	Université de Bourgogne	Directeur d'incubateur
Roya	<i>NADDAF</i>	Université Marc Bloch	Responsable du SCUIUIP
Nicole	<i>NICOLAS</i>	CPU	Chargée de mission commission pédagogique et formation continue
Jean-Maxime	<i>NIGRETTO</i>	Université de Cergy	chargé valorisation
Jean-Pierre	<i>NIEDERHAUSSER</i>	Université Paris I	Professeur associé
Bertrand	<i>NONGAILLARD</i>	Université de Valenciennes	Service d'insertion professionnelle
Claude	<i>OYTANA</i>	Université de Besançon	Président
Nicole	<i>PACARD</i>	Université bordeaux 2	Responsable SCUJO
Martine	<i>PAGES</i>	Université bordeaux 1	Directeur Espace Info Emploi
Gérard	<i>PAJONK</i>	Université lyon 1	Directeur du SCUJO
Nicole	<i>PALARD</i>	Université Bordeaux 2	
Odile	<i>PALIES</i>	Université paris 6	DRITT
Christian	<i>PARISET</i>	Université Clermont 2	Vice-président délégué à la Qualité et aux Partenaires
Jean-paul	<i>PARNEIX</i>	Université Bordeaux 1	Chargé mission pour la Valorisation / Service Brève
David	<i>PASQUIER</i>	Université Lyon 1	Doctorant
Christine	<i>PATROIS</i>	Université de technologie de troyes	Chargée de mission transfert de technologie
Jean	<i>PAYERNE</i>	ATLANPOLE	Chargé de mission
Pierre	<i>PEDNEAU</i>	Université Laval	Président CVAR
Hélène	<i>PEETSON</i>	Université d'Orléans	Chargée de mission "aide à l'insertion professionnelle des étudiants"

Patricia	<i>PERARD</i>	Université Paris XII Val-de-marne	Chef de cabinet
Sophie	<i>PERIARD</i>	Université Sciences sociales de toulouse	Adjointe déléguée à la recherche
Philippe	<i>PETIT</i>	Université Jean Monnet de Saint Etienne	Agent comptable - Chef des services financiers
Serge	<i>PEYTAVIN</i>	Isim - Université montpellier 2	Professeur
Gérard	<i>PHILIPPE</i>	INSA	Professeur associé en management de projet
Martine	<i>PICON</i>	CPU - Commission vie de l'étudiant	Chargée de mission
Théo	<i>PICQUET</i>	Université de Provence-Aix-Marseille I	Directeur du scuio- ip
Alain	<i>PIERRE</i>	Sure	Directeur du service universitaire des relations économiques
Florent	<i>PIGEON</i>	Université Jean Monnet de Saint Etienne	Chargé de mission à la valorisation de la recherche
Jean	<i>PIRANDA</i>	Université de Franche-Comté	Directeur de la valorisation
Claire	<i>POINSOT</i>	MNHN	Doctorante
Michel	<i>POUCHAIN</i>	Université Paris XIII	Président
Christophe	<i>POUPART</i>	NEUVITEC 95	Pépinière incubateur d'entreprises technologiques et innovantes
Fabienne	<i>PREYSSAS-BARTOLI</i>	Université paris IV - Sorbonne	Documentaliste au bureau des stages et insertion professionnelle - SCUIO
Laurence	<i>PUECHBERTY</i>	Insa de Rouen	Chargé de mission Relations Industrielles Enseignants
Géraldine	<i>QUETIN</i>	Incubateur idfi	Chargée d'affaires
Yannick	<i>QUINTIN DE KERCADIO</i>	LIMSI / CNRS	Doctorant
Annette	<i>RAMSEYER</i>	Université de Paris 3	Directrice du SCUIO
Michèle	<i>RANSLANT</i>	Université Marc Bloch	Conseillère d'orientation
Angeline	<i>REBOUL</i>	Ministère de la Recherche - direction de la technologie	Chargée de mission
Francois	<i>RESCHE</i>	Université de Nantes	
Catherine	<i>RÉMINIAC</i>	Université Rennes 1	Responsable du Service stages et emploi
Pierre	<i>RICHARD</i>	CPU	Chargé de Mission
Marie-Claude	<i>RICHARD</i>	Université du Maine	Chargée de mission insertion
Marie-Christine	<i>RIEDLIN</i>	Université Marc Bloch	Vice-présidente "insertion professionnelle"
Robert	<i>RIVOIRE</i>	Université de Versailles - Saint quentin	Responsable des relations avec l'environnement socio-économique
Joseph	<i>SAILLARD</i>	Université de Nantes	Vice president du conseil scientifique
Nicole	<i>SAINSARD</i>	Université Paris 7	CUIOP

Bernadette	<i>SAINTE CATHERINE</i>	Chambre de commerce et d'industrie	responsable pôle formalités set réseau entreprendre en France
Jean -Loup	<i>SALZMANN</i>	Université Paris XIII	Vice-président du conseil de l'innovation et de la valorisation de la Recherche
Alain	<i>SAMUEL</i>	IUO informatique	Directeur
Isabelle	<i>SANTINI</i>	Université de Cergy-Pontoise	Chargée de communication
Sylvette	<i>SCHMITT</i>	Université de Montpellier 2	Responsable du bureau d'aide à l'insertion professionnelle
Christophe	<i>SCHMITT</i>	Université de Metz	Etudes supérieures de Management / Responsable de DESS Entrepreneuriat
Marie-Yainille	<i>SCHWEIGHOFER</i>	ABG	Directeur
Jean-François	<i>SERRE</i>	Secrétariat d'état à l'industrie	Chef de mission
Véronique	<i>SOUBZMAIGNE</i>	Université de Dijon	Chargé de mission "Valorisation de la Recherche"
Bénédicte	<i>STIEVENARD</i>	université de valenciennes	Cellule de recherche et de valorisation
Françoise	<i>STOECKEL</i>	ANVIE	Délégué Général
Martine	<i>SWITEK</i>	USTL	Chargée de mission Relations Universités-Entreprises
François	<i>TAVENAS</i>	Université Laval	Président
Sylvie	<i>TEVENY</i>	Office Franco-québécois pour la jeunesse	Chargée de projets d'action économique
André	<i>TORDEUX</i>	USTL	
Olivier	<i>TORRES</i>	Université Montpellier 3	
Roger	<i>ULCO</i>	Université du Littoral	
Pierre	<i>ULMANN</i>	Creascope	
Michel	<i>VERGNOLLE</i>	Université Joseph Fourier	Directeur du service formation continue
Eric	<i>VERKANT</i>	ANVAR	
Thierry	<i>VERSTRAETE</i>	IAE-USTL	Maitre de conférences
Laurence	<i>VET</i>	Université de Tours	Responsable du service de la Recherche et des Etudes Doctorales
Elisabeth	<i>VIGNATI</i>	Université de Paris 12	Responsable de la Mission Partenariat
Marie-Thérèse	<i>VINCENT</i>	Incubateurs d'entreprises innovantes	Assistante
Said	<i>YAHIAOUI</i>	Université Lyon 2	Professeur associé / Service Economique et Gestion
Sophie	<i>ZECCHINI</i>	Université de Franche-Comté	Chargée de mission SCUJO - coordination création d'activité